

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat

Saison 2014/2015

Synthèses des débats

Sommaire

Cliquez sur le titre pour atteindre la synthèse

Les défis mondiaux du XXI^e siècle (7 octobre 2014)

Quelle place pour nos territoires d'outre-mer : spécificités locales et politiques nationales ?
(4 novembre 2014)

La chaîne alimentaire : faut-il changer le contenu de nos assiettes ? (2 décembre 2014)

Les entreprises, moteur et acteur de la mutation écologique de nos sociétés (3 février 2015)

Les nouveaux indicateurs de développement (3 mars 2015)

Jeunesse et éducation, enjeux de la transition écologique (7 avril 2015)

Les villes de demain (5 mai 2015)

Promouvoir la culture de la transition écologique (2 juin 2015)

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

Les Défis Mondiaux du XXI^{ème} siècle

Mardi 7 octobre 2014

* * *

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*

La première saison des Mardis de l'avenir s'était focalisée sur les enjeux de transition énergétique dans la perspective de l'examen du projet de loi soumis au Parlement. La deuxième saison s'ouvre avec pour horizon la préparation de la 21^{ème} conférence mondiale sur le climat, la "COP21", qui se tiendra en décembre 2015 au Bourget, en Seine-Saint-Denis.

Ce sera l'occasion d'aborder d'autres sujets : la protection de la biodiversité, les mutations de nos entreprises, les nouveaux modèles économiques, la promotion de la culture de la transition écologique etc.

L'écologie ne doit pas être considérée comme un domaine à part mais comme une culture qui doit irriguer toutes les composantes de notre société. C'est pourquoi la deuxième saison des Mardis de l'Avenir mettra l'accent sur la transversalité de la transition écologique et sur la rénovation de nos modes de pensée. La forme accompagnera le fond puisque nos débats feront place à de nouveaux acteurs : associations de jeunesse et de quartiers.

Notre séance d'aujourd'hui, "*Les défis mondiaux du XXI^{ème} siècle*", sera consacrée à deux sujets essentiels : l'urgence climatique ; et la préservation de notre biodiversité et de notre environnement. L'urgence climatique sera évoquée avec l'ambition de souligner l'indispensable mobilisation et coordination de tous les acteurs (société civile, parlementaires, États) aux différents échelons, du local au global. Nous verrons aussi que défi climatique et préservation de notre biodiversité et de notre environnement sont étroitement liés.

* * *

Introduction au débat

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Le dernier rapport du GIEC est alarmant. Va-t-on dans le mur ? Et que faudrait-il faire ?

Catherine CHABAUD, *navigatrice, membre du Conseil économique, social et environnemental, ambassadrice de la Plateforme Océan et Climat*

Produisant 50 % de l'oxygène et absorbant 25 % du CO₂ de l'atmosphère, la bonne santé des océans est indispensable à la santé du climat. Or deux phénomènes en particulier sont alarmants : le réchauffement des océans profonds et l'acidification accélérée de nos océans qui détruit de nombreux écosystèmes. Ces deux éléments accélèrent le déséquilibre climatique. Il ne peut donc y avoir de traitement compartimenté de l'écologie. La biodiversité marine doit être absolument prise en compte dans les négociations climatiques. Il faut toutefois rester optimiste. Les solutions passent par l'innovation : il faut réinventer la manière dont on produit, dont on consomme et dont on conçoit.

I. Les blocages politiques des négociations internationales : quels enjeux et à quelles échelles ? Quel lien entre les différentes échelles ? Quel rôle pour la représentation nationale ?

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Quels sont les éléments de blocage de la négociation internationale sur le climat ?

Michael ZAMMIT CUTAJAR, ancien Secrétaire exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ancien Ambassadeur de Malte sur les changements climatiques

Je distinguerai cinq éléments de blocage : tout d'abord la science, qui est convaincante dans ses analyses, ne nous dit pas ce qu'il faut faire, le faire relevant de l'ordre politique ; par ailleurs, l'évaluation des impacts climatiques par les États est variable selon leur situation géographique et leur stratégie énergétique ; les négociations internationales se focalisent sur les coûts mais négligent les opportunités de développement ; les discussions climatiques sont un chapitre de la géopolitique, notamment de la rivalité Etats-Unis/Chine ; la démocratie politique, dans son mode de fonctionnement, privilégie le court terme.

Précisons, enfin, que si des sanctions sont opérantes au plan national en cas de non respect des contraintes fixées, il n'en va pas de même au plan international.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Quelle est l'ambition de la France pour ce rendez-vous ?

Pierre-Henri GUIGNARD, Secrétaire général en charge de la préparation et de l'organisation de la COP21

La France qui présidera la COP21 souhaite aboutir à un accord universel, contraignant et vérifiable, avec comme objectif de maintenir le réchauffement en deçà de 2° d'ici 2100. Nous pensons que c'est un objectif réalisable dans la mesure où, depuis Copenhague, les mentalités ont sensiblement évolué tant sur la conscience du danger que sur les opportunités économiques offertes.

40 000 personnes seront réunies au Bourget dont près de 20 000 membres de la société civile : entreprises, syndicats, jeunes, agriculteurs... La présence de la société civile tient au cœur du Gouvernement. Deux sites au Bourget lui seront réservés pour qu'elle puisse faire entendre sa voix. L'engagement politique du gouvernement français est fort comme en témoigne la présence des principaux ministres concernés au sein du comité de pilotage.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Comment mobiliser la jeunesse pour l'enjeu climatique ?

Aurore BIMONT, présidente de *CliMates (think and do tank international)*, membre du REFEDD (Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable)

Par le biais de YOUNGO, mouvement reconnu par l'ONU depuis 2007, les jeunes participent aux COP. YOUNGO organise notamment chaque année une COY, Conference of Youth, réunissant les mouvements jeunes de tous pays. En 2015, la COY se déroulera en France. Par ailleurs, *Climates* contribue activement à la sensibilisation et formation des jeunes par le biais d'un projet, COPinmycity, qui vise à "transporter" les COP dans les villes du monde entier et à renforcer les liens entre les communautés internationales de jeunes. COPinmycity utilise notamment un outil éducatif de simulation de négociation internationale mis au point par *Climates*.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Que font les entreprises pour la COP21 ?

Robert DURDILLY, Vice-Président du Pôle Développement durable du MEDEF

Les entreprises françaises contribuent fortement à la bonne situation énergétique du pays et se mobilisent pour la COP21 dont les enjeux sont multiples : éviter les "fuites de carbone" qui pénaliseraient les entreprises françaises ; apporter des réponses satisfaisantes à la question de la valeur carbone afin de permettre aux entreprises de s'adapter dans une compétition saine ;

sensibiliser l'ensemble des acteurs à la question essentielle de l'innovation pour répondre au défi climatique.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Quel est le rôle de Globe International dans la perspective de la COP21 ?

Arnaud LEROY, député des Français de l'étranger et Vice-Président de Globe International

Globe International est une association mondiale de parlementaires, avec une forte présence en Europe, créée pour faire vivre le volet démocratique des négociations climatiques. Globe International vise à faire de la pédagogie chez les décideurs et à souligner les points d'urgence à traiter.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Pourquoi avoir créé un groupe de travail COP21 à l'Assemblée nationale ?

Elisabeth GUIGOU, députée, ancienne Ministre

Le groupe de Travail COP21 est une initiative pour faire de la transversalité, c'est-à-dire décloisonner les commissions et multiplier les approches du sujet climatique. La mobilisation de la société civile et des parlementaires est indispensable pour faire aboutir les négociations climatiques.

Danièle AUROI, députée, Présidente de la commission des Affaires européennes

L'Europe a toujours été un bon élève du climat mais aujourd'hui il est plus difficile de se mettre d'accord sur des objectifs contraignants communs. Certains pays (le groupe de Visegrad) se sentent moins concernés. Pourtant il est urgent aujourd'hui, après la CECA et la Politique Agricole Commune, de passer à une troisième étape : l'Europe de l'Energie et du Climat, en construisant des pilotes et des modèles pour entraîner l'ensemble de l'Europe.

Martial SADDIER, député UMP de Haute-Savoie

La Mission d'information sur l'évolution du climat regroupe des parlementaires, toutes tendances politiques confondues, qui ont comme préoccupation d'adapter le discours scientifique afin de sensibiliser le grand public aux évolutions du climat, à ses conséquences et à la nécessité de relever le défi climatique.

Bertrand PANCHER, député de la Meuse

Il n'y a plus de controverse scientifique sur le diagnostic climatique et sur les moyens à mettre en œuvre pour relever le défi. Mais il y a de fortes résistances qui s'enracinent dans la crainte de changer de modèle de société. Dans ce contexte, le rôle des parlementaires est de montrer le cap et de mobiliser l'opinion publique car rien ne sera possible sans son appui. Des opérations réunissant tous les acteurs et le grand public vont être montées pour créer un élan mobilisateur.

II. Que font les territoires pour répondre au défi climatique ?

Stéphane ROUSSEL, Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis

La Seine-Saint-Denis s'est engagée depuis longtemps et logiquement dans une démarche de développement durable et de transition énergétique. Département le plus jeune de France, ce sont en effet ces générations qui auront à affronter les conséquences du dérèglement climatique. Département le plus populaire aussi, ce sont les populations les plus modestes qui ont le plus à souffrir d'une facture énergétique élevée et de la pollution. L'organisation de la COP21 dans notre département est une opportunité à la fois pour exposer nos réalisations et souligner que les enjeux environnementaux et sociaux sont liés.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Comment les collectivités travaillent-elles aujourd'hui ensemble ?

Ronan DANTEC, *Sénateur et co-rapporteur de la mission sur l'implication des collectivités dans les négociations climatiques*

En dépit de leur diversité, les collectivités travaillent bien ensemble. Elles ont une réelle capacité mondiale à s'exprimer d'une voix unique, comme l'atteste le récent Compact of Mayors qui manifeste la volonté d'agrèger les engagements des collectivités à l'échelle mondiale. Si l'on peut être relativement optimiste pour les négociations climatiques à venir, c'est grâce à la capacité de la société civile à tenir aujourd'hui un discours collectif pour tenter de surmonter les intérêts nationaux.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Pourquoi cela fonctionne-t-il au niveau des collectivités et de la société civile et pas au-dessus ?

Ronan DANTEC, *Sénateur et co-rapporteur de la mission sur l'implication des collectivités dans les négociations climatiques*

S'il est vrai que la dynamique des sociétés civiles est plus forte, on observe aussi un durcissement des intérêts nationaux, notamment des pays émergents. Si on ne peut apporter une garantie de développement à la Chine en échange de leur engagement sur le climat, il n'y aura pas d'accord à Paris. Nous ferons à la COP des propositions concrètes pour faire prévaloir la dynamique horizontale des territoires et des acteurs de la société civile sur les résistances nationales.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Est-ce que les territoires en font assez en matière de défi climatique ?

Ronan DANTEC, *Sénateur et co-rapporteur de la mission sur l'implication des collectivités dans les négociations climatiques*

Il n'en font jamais assez mais il y a, dans les territoires, un réel savoir-faire et des engagements qui sont tenus. Un des grands enjeux de Paris 2015 sera précisément de flécher une part importante des financements carbone vers le développement durable des territoires, notamment le développement durable urbain puisque la plus grande partie des émissions de CO2 proviennent des villes.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : N'y a-t-il pas un risque d'empilement d'actions aux différents échelons (communes, départements, régions) des territoires ?

Jean-Christophe MENARD, *cartes sur Table*

Il est essentiel, en matière de transition énergétique, de coordonner les différents échelons des territoires. *cartes sur Table* avait identifié trois échelons pertinents : un niveau européen avec la création d'un gestionnaire européen des réseaux électriques ; un niveau national de financement de la révolution énergétique à partir de la Banque Publique d'Investissement ; un niveau communal avec la création de régies communales ou intercommunales pour adapter le dispositif aux particularités du territoire (éolien, méthanisation...).

Question (dans la salle).- M. Dantec a évoqué une "promesse" de développement économique à faire à la Chine. Quel serait le contenu de cette promesse et qui la garantirait ? Par ailleurs, il a été évoqué la notion "d'accord contraignant". Comment assurer cette contrainte ?

Ronan DANTEC, *Sénateur et co-rapporteur de la mission sur l'implication des collectivités dans les négociations climatiques*

C'est une question complexe mais il est certain qu'il ne peut y avoir d'accord à Paris que si les grands émetteurs de CO2 (Etats-Unis, Europe, Chine) ont une vision partagée sur leur avenir économique. C'est une question à travailler en vue de la négociation car aujourd'hui les expertises sont trop parcellisées pour définir cette vision économique partagée nécessaire. Il ne peut y avoir naturellement d'utilisation de la force pour faire respecter un engagement pris dans ce domaine.

Catherine CHABAUD, *membre du Conseil économique, social et environnemental, ambassadrice de la Plateforme Océan et Climat*

Peut-être faudrait-il faire valoir auprès des Chinois qu'un engagement pour le climat préserverait leur espace maritime qui les nourrit et sur lequel ils exercent leur souveraineté. En tout état de cause, il serait pertinent de prendre des engagements sur le développement de stations d'épuration dans le cadre des négociations climatiques.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Aux Etats-Unis, comment cela se passe-t-il ? qui fait quoi ?

David TERRY, *National Association of State Energy Officials*

Les Etats sont des acteurs très importants en matière de transition énergétique. Chaque Etat a son délégué à l'énergie nommé par le Gouverneur. Les Etats interviennent dans deux domaines en particulier : la production d'énergie renouvelable avec, par exemple, le Texas qui est devenu un leader en éolien ; en efficacité énergétique avec, par exemple, la Californie qui s'est lancée dans une politique bâtiments zéro énergie. Les Etats montrent l'exemple. Il subsiste des désaccords entre les Etats mais l'énergie reste néanmoins un domaine de coopération important.

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Comment expliquer que les Etats sont de bons élèves sur le terrain alors qu'au niveau international, les Etats-Unis bloquent les négociations ?

David TERRY, *National Association of State Energy Officials*

En fait, les préoccupations économiques sont dominantes dans le traitement de la question climatique. La crainte du Congrès américain, qui s'est renforcée depuis la crise financière de 2008, est que l'action pour le climat se fasse au détriment de l'économie. Mais les mentalités évoluent progressivement.

Nicolas GARNIER, *délégué général d'Amorce*

L'exemple américain illustre la capacité des collectivités à relever le défi énergétique. En France aussi, les collectivités se sont prises en main et ont considérablement progressé en matière de transition énergétique. Mais elles sont aujourd'hui au milieu du gué. Pour qu'elles puissent continuer leur progression, il conviendrait de leur donner "le manche", c'est-à-dire les moyens d'agir à leur échelle à travers une fiscalité énergétique locale, une réelle gestion de la précarité énergétique, une gouvernance locale de la distribution d'énergie.

III. Quels liens entre le défi climatique et d'autres défis mondiaux, comme la préservation de la biodiversité et le traitement durable des déchets ? Quels nouveaux modèles économiques et sociaux pour impulser la transition écologique et énergétique ?

Amandine BEGOT (journaliste à i-Télé) : Quel est le lien entre climat et biodiversité ?

Christophe AUBEL, *Directeur d'Humanité et Biodiversité*

Comprendre l'importance de la biodiversité, c'est avant tout prendre en compte que la biodiversité n'est pas un catalogue d'espèces mais un ensemble d'interrelations entre les espèces et leurs milieux. Ce sont ces interrelations qui expliquent que le lien entre climat et biodiversité joue dans les deux sens : le réchauffement climatique accélère l'érosion de la biodiversité et la dégradation de la biodiversité (les océans, les forêts, les sols) déséquilibre le climat. C'est pour cela qu'il est indispensable de traiter les deux sujets en même temps.

Par ailleurs, la biodiversité n'est pas qu'un problème, elle peut être une solution pour favoriser des innovations et réaliser par un "génie écologique" des infrastructures soucieuses de la préservation de notre biodiversité (ex : toits végétalisés).

Philippe GERMA, *Directeur général WWF France*

Le dernier rapport WWF sur la biodiversité est alarmant. En 40 ans la biodiversité a reculé de 52 %. C'est énorme ! Les facteurs explicatifs sont multiples : changement climatique mais aussi déforestation, urbanisation, surproduction agricole... On parle aujourd'hui beaucoup de la COP sur le climat mais en ce moment se déroule à Séoul la COP sur la biodiversité et je suis surpris qu'aucun ministre français n'y soit présent. La biodiversité ne semble pas intéresser les élus.

Cédric PHILIBERT, *Agence Internationale de l'Energie*

L'idée qu'on pourrait résoudre la question climatique par un accord mondial contraignant semble quelque peu irréaliste. Dans le même temps, les pays et les territoires progressent en efficacité énergétique. La solution ne passerait-elle pas plutôt par un "agenda positif" qui consisterait à trouver des sujets d'accord parcellaires et plus accessibles : des engagements sur la forêt, les déchets, la part des renouvelables etc. ?

Danièle AUROI (?), *députée, Présidente de la commission des Affaires européennes*

Les élus n'ont peut-être pas encore suffisamment conscience que, la biodiversité, "c'est nous et c'est la vie". Il est essentiel aujourd'hui de faire de la communication sur cet enjeu majeur et de développer par l'éducation une vraie culture de la biodiversité.

Joan Marc SIMON, *Directeur de Zero Waste Europe*

Le retraitement des déchets et la mise en œuvre d'une économie circulaire permet d'économiser de l'énergie, de gagner de l'argent et d'agir au plan local. La mission de Zéro Waste est précisément d'accompagner la société civile dans la mise en place d'une économie circulaire au plan local (conseils dans les plans de traitement des déchets, dans le lancement d'une économie sociale avec les boutiques "sans emballage", par exemple). Zéro Waste travaille d'ores et déjà avec 350 municipalités européennes.

Gérard WOLF, *président de "ville durable", MEDEF International*

La question des villes est une question centrale. Aujourd'hui, les villes représentent les deux tiers de la consommation d'énergie ainsi que 70 % des émissions de gaz à effet de serre. La moitié de la population mondiale est urbanisée. Demain, en 2050, c'est plus de 70 % de la population mondiale qui sera agrégée dans les villes.

C'est précisément au niveau des villes que MEDEF international intervient. En France, nous avons des entreprises très performantes qui interviennent sur toute la chaîne de valeur de construction des villes nouvelles. Ces entreprises sont créatrices d'emplois localement et en France, notamment d'emplois "verts".

Les entreprises françaises ont besoin du soutien des élus qui sont souvent présents au plan international par le biais des jumelages et des coopérations entre villes.

Stéphanie SAVEL, *Directrice générale de WiSEED*

Le crowdfunding, littéralement de "financement par la foule", est un outil intéressant de mobilisation de l'épargne à l'échelon local pour les projets de transition énergétique. WiSEED, société de crowdfunding, intervient dans le financement de jeunes sociétés innovantes, des start-up, habituellement délaissées par les acteurs financiers traditionnels, en levant des fonds auprès de particuliers qui aiment à donner un sens à leur épargne. Le quart des start-up financées par WiSEED travaillent dans le secteur de la transition écologique et énergétique..

Clôture

Jean-Paul CHANTEGUET, *député, Président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire*

On retiendra des différentes interventions le rôle essentiel que les territoires et les entreprises jouent et joueront, dans le cadre naturellement des grandes orientations de l'Etat, pour relever le défi climatique et énergétique.

Accueillir le sommet sur le réchauffement climatique de 2015 est une formidable chance. Les parlementaires ont leur rôle à jouer, non pour s'intégrer aux négociations diplomatiques bien évidemment mais pour mobiliser l'opinion publique. C'est le sens de notre participation au grand débat citoyen planétaire qui sera organisé au mois de juin dans une centaine de pays. Nous sommes aujourd'hui en phase de recherche de financement pour participer à ce grand débat mondial et lançons un appel. Marier démocratie parlementaire et démocratie participative, tel est le sens de notre initiative.

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

Quelle place pour nos territoires d'Outre-mer : spécificités locales et politiques nationales ?

Mardi 4 novembre 2014.

*

* *

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*

Les Outre-mer possèdent d'incontestables atouts : une formidable richesse en biodiversité, une façade maritime considérable, un potentiel important pour le développement des énergies renouvelables. Dans le même temps, les Outre-mer doivent relever des défis cruciaux : un chômage endémique, une dépendance forte à l'énergie fossile importée, des impacts menaçants issus du changement climatique, une biodiversité en danger.

Face à cette situation paradoxale, plusieurs constats peuvent être faits :

La transition énergétique des Outre-mer est une responsabilité qui nous oblige. La loi sur la transition énergétique, bientôt celle sur la biodiversité, sont les premières avancées qui doivent irriguer les politiques publiques vers plus de transversalité et de cohérence.

La transition énergétique n'est pas qu'un devoir, c'est aussi une chance pour la création de nouveaux emplois et un nouveau modèle de croissance.

Il est indispensable de prendre en compte les spécificités de chaque Outre-mer car il ne peut y avoir de développement durable sans prise en compte des particularités du terrain et des possibilités de coopération régionale.

Enfin, les Outre-mer, par leur immense façade maritime, nous oblige à changer notre regard sur la mer afin de préserver mais aussi valoriser les exceptionnelles richesses qu'elle contient.

* * *

I. Des territoires d'Outre-mer spécifiques et très vulnérables à la dégradation de l'environnement.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- Quels sont les enjeux de la transition énergétique écologique dans les territoires d'Outre-mer ?

George PAU LANGEVIN, *Ministre des Outre-mer*

L'enjeu est important : les Outre-mer sont obligés d'importer des énergies fossiles à des conditions coûteuses alors que les territoires ont des possibilités parfois considérables en matière d'énergies renouvelables. La prise de conscience de la nécessité de la transition énergétique est dorénavant très forte dans les Outre-mer. Des expériences originales ont d'ailleurs été lancées (système de climatisation par l'océan en Polynésie, centrales fonctionnant à la biomasse...)

Une discussion approfondie sur ce sujet a été réalisée avec les Outre-mer à l'occasion du projet de loi sur la transition énergétique porté par Ségolène ROYAL. Le succès de la transition énergétique implique une adaptation des politiques aux contraintes et atouts spécifiques de chacun des territoires.

Amandine BEGOT.- Dans le dernier rapport du GIEC sur les perspectives du climat en France au 21^{ème} siècle, quelles sont les principales projections sur les Outre-mer ?

Jean JOUZEL, *climatologue, Vice-Président du GIEC, Prix Nobel de la Paix.*

Si on ne fait rien pour lutter contre le réchauffement climatique, on risque d'observer en Outre-mer une augmentation de 3,5 degrés de la température d'ici la fin du siècle. Ceci entraînera de nombreux problèmes dont notamment : des problèmes d'approvisionnement en eau dans certaines régions par diminution des précipitations, une augmentation de l'intensité des cyclones, la mise à mal des récifs coralliens de la Nouvelle Calédonie, de Tahiti et des Antilles et de la biodiversité marine de façon plus générale par l'augmentation de l'acidification des océans.

Pour empêcher une telle dérive, il conviendra d'aboutir à Paris à un accord qui soit ambitieux et qui, pour être respecté, suppose que l'on passe d'un mode de développement construit aujourd'hui sur les énergies fossiles à un développement basé sur les énergies renouvelables, le nucléaire et le piégeage-stockage du gaz carbonique.

De ce point de vue, compte tenu de leur richesse potentielle en renouvelables, les Outre-mer ont vraiment une carte à jouer contre le réchauffement climatique et en matière de développement économique.

Benoît HARTMANN, *France Nature Environnement*

On observe malheureusement une situation à deux vitesses dans laquelle certaines réglementations qui existent en métropole (directive cadre sur le milieu marin, zones Natura 2000...) ne s'appliquent pas aux Outre-mer créant un sentiment de délaissement ou de marginalité.

Ceci est d'autant plus regrettable que l'enjeu est central puisque 90 % de notre biodiversité est concentrée dans ces espaces. Les projets économiques à rentabilité à court terme (projet d'extension d'un aéroport, projet de création d'un port profond...) font peser des risques graves sur la biodiversité qui est la richesse principale de ces espaces, comme en témoignent les risques qui pèsent aujourd'hui sur les récifs coralliens ou la mangrove. Et quand ces espaces seront mis à mal, c'est toute une économie et une culture qui risquent de s'effondrer. Seule une volonté politique forte peut permettre d'éviter ce drame.

George PAU LANGEVIN, *Ministre des Outre-mer*

Nous devons concilier des impératifs qui peuvent être parfois contradictoires : préserver la biodiversité mais aussi permettre aux hommes de vivre pour qu'ils n'aient pas à quitter ces territoires magnifiques. Nous veillerons à établir des procédures de concertation suffisantes pour que les points de vue des uns et des autres puissent se faire entendre.

Ericka BAREIGTS, *députée (SRC) de la Réunion*

Rien ne se fera en matière de transition énergétique si la prise en compte des singularités de chacun des territoires n'est pas prise en compte.

A la Réunion, la transition écologique et énergétique est un sujet neuf. La survie, le travail, le logement sont les questions qui préoccupent avant tout les Réunionnais. Il convient aujourd'hui d'expliquer que la transition énergétique est un vrai projet de société qui touche à l'économie, à l'aménagement du territoire, à l'urbanisation, aux relations avec les pays voisins.

Face à l'évolution démographique et aux besoins croissants, la gouvernance de l'énergie, qui a toujours été nationale, a décidé de produire vite en faisant du carbone. Pour inverser la tendance, il convient que les Outre-mer se réapproprient leur politique énergétique et en fassent un projet de société. A cet égard la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) au niveau local va dans le bon sens car elle nous donnera les outils nous permettant d'atteindre l'objectif de 50 % d'énergies renouvelables fixé dans la loi.

II. Les enjeux économiques et sociaux de la transition énergétique

Serge LETCHIMY, député (SRC) de la Martinique, président du Conseil Régional de la Martinique

Du point de vue énergétique, les Outre-mer sont, comme la métropole, dans un processus d'énergie fossile qui les rend dépendants et pollueurs. On notera d'ailleurs qu'en métropole, aujourd'hui, les énergies renouvelables représentent 14 % du mix énergétique alors qu'en Guyane, c'est 34 %, à la Réunion 37 % et en Guadeloupe 14 %.

Les Outre-mer ont la chance de posséder une richesse : 80 % de la biodiversité et 97 % de la surface maritime.

Il est donc possible d'inverser la tendance. Encore faut-il sortir du piège de "l'isolationnisme économique" qui a fait que jusqu'à présent la production énergétique dans les Outre-mer n'a été qu'un copier-coller de la politique nationale sans tenir compte des différences et des particularités de chaque territoire. La Martinique, par exemple, est considérée comme une ZNI, une zone non interconnectée. Mais en fait, nous pourrions être interconnectés avec la zone Caraïbes (Dominica, Trinidad, Brésil...). Il suffit de prendre l'exemple du traitement de nos déchets qui est réalisé en métropole. Cela représente un énorme coût et est une absurdité écologique. Il faudrait mieux renforcer la coopération avec nos proches voisins.

Donc la question essentielle est de savoir comment s'organiser pour accéder au nouveau modèle économique que l'on souhaite promouvoir. La loi sur la transition énergétique et la future loi sur la biodiversité semblent aller dans le bon sens pour sortir de la dépendance dans laquelle nous sommes.

Amandine BEGOT, journaliste à *i-Télé*.- La transition énergétique permettra-t-elle de baisser le coût de l'énergie ?

Serge LETCHIMY, député (SRC) de la Martinique, président du Conseil Régional de la Martinique

Aujourd'hui, il y a la compensation de la CSPE et plus récemment le chèque énergie qui est une bonne chose pour aider les familles démunies et s'engager dans une rénovation et une meilleure efficacité énergétique. Mais la lutte contre la vie chère nécessite d'aller plus loin : domicilier les productions et les filières, privilégier les circuits courts pour les approvisionnements au lieu des transports longs et coûteux (ex : le traitement de déchets qui se fait avec l'Europe alors qu'il pourrait se faire avec le Brésil, plus proche).

Ericka BAREIGTS, députée (SRC) de la Réunion

La transition énergétique passera à la fois par une meilleure production et par une meilleure consommation énergétiques. Malheureusement, la Réunion jusqu'à présent, contrairement aux Antilles, avait refusé le principe de l'adaptation législative. Ce qui a été dommageable précisément parce que la réussite de la transition énergétique passe par l'acceptation de la singularité des territoires.

Frédéric BUSIN, EDF SEI

Les Outre-mer sont d'ores et déjà une terre d'excellence en matière de transition énergétique, tant en production, avec l'atteinte d'un taux de 30 % d'énergies renouvelables dans le mix électrique, qu'en efficacité énergétique puisque les actions réalisées ont permis d'économiser en dix ans l'équivalent de la consommation annuelle de la Guyane.

Il s'agit aujourd'hui d'accélérer le processus en partant d'une ambition politique exprimée au niveau des territoires et en renforçant la coopération entre tous les acteurs.

Pour répondre à l'accroissement des besoins nés de l'évolution démographique, il est essentiel que les Outre-mer se dotent d'une réglementation thermique adaptée à leur particularité tant pour les logements neufs que pour la rénovation de l'habitat existant. Cette question est

d'autant plus cruciale que le taux de précarité énergétique (30 % des clients) est triple de celui de la métropole. Il faut prendre conscience de l'accroissement de la population. Nous aurons à construire 200 000 logements. L'enjeu sera de concilier ces nouveaux besoins avec un modèle de production soutenable écologiquement.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Raphaël CLAUSTRE, vous êtes représentant du CLER, le Réseau pour la transition énergétique, qui regroupe à la fois des associations, des entreprises et des organismes publics. Quand on entend à l'instant les propos de Frédéric BUSIN, ça va bien, on est sur le bon chemin, même s'il reste encore beaucoup de choses à faire. Qu'est-ce que vous lui répondez ?

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER*

Les outre-mer ne disposent malheureusement pas de tous les outils pour atteindre l'objectif de 50 % d'énergies renouvelables en 2030. Il conviendrait d'améliorer les choses sur les trois éléments prioritaires suivants :

- . Permettre aux territoires de s'approprier la CSPE qui aujourd'hui ne joue pas son rôle de levier énergétique comme l'a indiqué récemment la commission de régulation de l'énergie ;
- . Rendre flexible le plafond de 30 % d'énergies renouvelables dans le mix électrique ;
- . Faire confiance aux territoires en leur permettant de sortir du monopole et de reprendre la main sur la distribution d'électricité.

Ericka BAREIGTS, *députée (SRC) de la Réunion*

Avec la PPE, la programmation pluriannuelle de l'énergie, chaque territoire construira son bouquet énergétique, les 30 % ne seront plus imposés par EDF.

Benoît HARTMANN, *France Nature Environnement*

Le préalable à la transition énergétique est la diminution de la consommation énergétique.

Je suis inquiet d'un certain nombre de projets. Est-il vrai, par exemple, qu'il est prévu par EDF un second barrage hydraulique en Guyane qui noierait 100 km² de forêt primaire qui est le meilleur piège à carbone de la planète ?

Frédéric BUSIN, *Directeur EDF SEI*

Pour répondre à la question posée d'un autre barrage en Guyane, je précise qu'il n'appartient pas à EDF, gestionnaire du service public, de décider de l'implantation d'un tel barrage. Pour répondre aux besoins de la Guyane dans les années à venir, compte tenu d'une démographie très lourde, il y aura nécessairement besoin de solutions nouvelles, la solution hydraulique pouvant en être une.

Chantal BERTHELOT, *députée (SRC) de la Guyane*

La production énergétique en Guyane n'est pas suffisante aujourd'hui pour répondre à la fois à l'évolution démographique (200 000 logements supplémentaire à l'horizon 2020) et aux besoins d'un développement économique absolument nécessaire pour lutter contre le chômage important de la population. On parle de transition énergétique mais, dans le cas de la Guyane, il ne s'agit pas seulement de "transiter" d'une production énergétique existante vers des énergies propres, il s'agit de produire de l'énergie.

Les richesses énergétiques de la Guyane sont ses fleuves et sa forêt. J'entends et comprend les écologistes. Mais nous ne disposons pas aujourd'hui de connaissances suffisantes pour décider valablement de solutions énergétiques satisfaisantes tant au plan du développement économique, de la satisfaction des besoins de la population que de l'écologie. S'il existe aujourd'hui un mode de production énergétique efficace sans carbone et sans inconvénient, qu'on me le dise, je suis preneuse !

Raphaël CLAUSTRE, *Directeur du CLER*

Il y a un mix énergies renouvelables à opérer de la façon la plus intelligente possible en fonction des richesses du territoire. Il y a aussi à diminuer la consommation de 20 à 30 % quand on n'arrive pas à subvenir aux 30 % de son mix énergétique.

Nicolas IMBERT, *Green Cross*

L'économie circulaire est aussi une solution à explorer car elle est créatrice d'emplois.

Jean-Jacques VLODY, *député (SRC) de la Réunion*

Il faut être vigilant à ne pas développer une logique de protection de la biodiversité qui négligerait les besoins des hommes qui eux-mêmes sont partie intégrante de cette biodiversité. Les élus doivent nécessairement concilier la présence des hommes, le développement économique et la protection de la biodiversité. Il est essentiel également que les Outre-mer puissent adapter les réglementations nationales aux particularités de leurs territoires. Par exemple, la réglementation du littoral définie pour un territoire méditerranéen ou atlantique n'est pas adaptée au littoral tropical de la Réunion.

Maïna SAGE, *députée (UDI) Polynésie française*

Les Outre-mer ont des potentialités importantes en énergies renouvelables mais des freins limitent leur développement. Ces freins sont à la fois financiers (comment amortir des investissements conséquents sur un marché limité ?), techniques (les solutions alternatives aux énergies fossiles ne sont pas toujours maîtrisées) et humains (cf la réticence des opérateurs historiques à s'ouvrir à la concurrence). En dépit de ces difficultés, la Polynésie française est en pointe en matière de production électrique à partir d'énergies renouvelables et peut être considérée comme une vitrine comme en témoigne la mise au point du procédé de climatisation à partir des eaux profondes de l'océan (Swac).

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé.*- La transition énergétique peut-elle créer des emplois en Outre-mer ?

Jean-Pierre PHILIBERT, *président de FEDOM*

Les courbes de coûts des énergies renouvelables et des énergies fossiles se rapprochent. L'indispensable transition énergétique est génératrice d'emplois et de développement économique. Plusieurs projets pilotes témoignent d'ailleurs d'un savoir-faire énergétique des Outre-mer (ex : projet Swac à Bora Bora). Mais pour que la transition énergétique soit créatrice d'emplois, il faut que les politiques nationales puissent être adaptées aux particularités de chaque territoire et que les Outre-mer disposent d'outils fiscaux adaptés. Il serait souhaitable que le crédit d'impôt transition énergétique soit amplifié. Il conviendrait enfin que soient mises en oeuvre des coopérations régionales.

Jacques MOINEVILLE, *Agence Française de Développement*

Parallèlement aux grandes négociations internationales (COP 21), il existe aujourd'hui un agenda de solutions concrètes impliquant des acteurs locaux (acteurs privés et publics) pour lutter contre le réchauffement climatique. Et ce phénomène général d'initiatives locales fonctionne aussi dans les Outre-mer.

Territoires particulièrement sensibles aux changements climatiques, la nécessité de mener des actions d'efficacité énergétique aura un impact fort sur les modes vie et de comportement. La nécessaire révision des politiques de transports (plus de transports collectifs, moins d'individuels), d'aménagement du territoire et de constructions urbaines seront autant d'éléments qui influenceront sur les modes de vie des Outre-mer.

L'efficacité énergétique notamment dans la construction et la rénovation de bâtiments aboutira à la création de filières créatrices d'emplois (ex : fabrication de matériaux locaux à partir de matières premières locales).

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- On va passer à la question de la biodiversité. On est un peu en retard, je suis désolée, c'est pour cela que je presse certains de nos intervenants à répondre. Je vais donner la parole à Anthony LECRIN. Vous êtes membre du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, en charge notamment du secteur de l'énergie et du développement durable. Vous vouliez insister sur le besoin de coopération régionale.

Anthony LECREN, *membre du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie*

Il est essentiel, quand on parle de modèle de gouvernance pour assurer la transition énergétique, de prendre en compte le monde coutumier. Il s'agit de savoirs ancestraux qui sont autant de codes utiles lorsqu'on veut préserver les espaces naturels et la biodiversité (ex : l'Amborella Trichopoda ou "arbre de vie", ancêtre des fleurs en Océanie).

III. La biodiversité en Outre-mer, une richesse à mieux préserver et valoriser

Aurélié BOCQUET, *chargée Outre-mer au Comité France UICN*

Pour protéger la biodiversité des Outre-mer, quatre enjeux majeurs sont à relever : intégrer la biodiversité dans les politiques territoriales à l'exemple de ce qui a été fait en Guyane où le schéma minier mettait en parallèle les enjeux miniers et de biodiversité ; créer et faire vivre des espaces protégés et améliorer les connaissances sur la biodiversité ; soutenir les acteurs locaux qui sont des forces concrètes de propositions ; enfin défendre la biodiversité des Outre-mer au niveau Européen.

Philippe LEMERCIER, *IFREMER*

La biodiversité, ce ne sont pas seulement des espèces ou des écosystèmes à protéger, c'est aussi une richesse qui peut être valorisée et exploitée. Pour protéger et développer la biodiversité, il est essentiel dans les prochaines années de développer les connaissances et de créer une meilleure articulation entre secteur industriel et recherche.

Amandine BEGOT, *journaliste à i-Télé*.- Qu'en est-il du calendrier du projet de loi sur la biodiversité ?

Serge LETCHIMY, *Président du Conseil Régional de la Martinique*

Le projet de loi sur la biodiversité est passé en commission. Le projet de loi précise en particulier les conditions d'accès et de partage des richesses biologiques qui est un enjeu fondamental. Etant entendu que les richesses biologiques sont aussi les cultures et usages d'appropriation de ces dernières (ex : la pharmacopée locale). Il précise notamment que les autorisations d'accès à l'industrialisation des productions seront décentralisées au niveau des territoires. Et s'agissant de la connaissance de la biodiversité, l'Agence de la biodiversité, au départ très parisienne, est devenue délocalisable. Ce texte majeur devrait sortir fin juin.

Clôture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*

Le colloque d'aujourd'hui consacré à l'Outre-mer confirme et exacerbe la préoccupation apparue lors des précédents Mardis de l'Avenir, à savoir l'exigence de la prise en compte du niveau territorial pour assurer le succès de la transition énergétique ainsi que la préservation et la valorisation de notre biodiversité. Le financement de la transition énergétique pose également la question, pour en avoir discuté avec les établissements bancaires, de la stabilité des filières. Il est indispensable aussi que l'Europe s'empare de ce sujet et qu'elle montre ainsi qu'elle est capable d'inventer un nouveau modèle conjuguant développement économique et préoccupations sociales et environnementales. Enfin, la discussion passionnée que nous avons eue sur l'énergie en

Guyane montre qu'il ne peut y avoir de transition énergétique sans un débat démocratique pour choisir.

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

La chaîne alimentaire :

faut-il changer le contenu de nos assiettes ?

Mardi 2 décembre 2014.

*

* *

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*

La chaîne alimentaire est tout à la fois un pilier de la transition écologique, un révélateur des inégalités sociales, un enjeu économique et de santé publique.

La production agricole, qui contribue à 21 % des émissions de gaz à effet de serre en France, exerce une pression sur l'environnement. Dans le même temps, le dérèglement climatique est une grave menace pour les rendements agricoles et la sécurité alimentaire. Dans ce contexte, l'agroécologie est l'avenir de notre modèle agricole. La réduction de l'empreinte écologique doit prendre en compte tous les maillons de la chaîne alimentaire. Est-il normal d'importer du soja d'Amérique du Sud alors que nous pouvons le produire en France ? A ce titre, il convient de favoriser les circuits courts, l'agriculture biologique et engager une lutte contre le gaspillage alimentaire.

Développer une alimentation durable, c'est avoir des filières agricoles durables et compétitives pour protéger nos agriculteurs et tous les acteurs de la chaîne alimentaire. C'est être intransigeant à l'égard de la qualité des produits dans un souci de santé publique. C'est aussi mener des projets alimentaires territorialisés pour faire vivre nos richesses humaines et naturelles. C'est enfin favoriser les initiatives qui renforcent les liens entre producteurs, distributeurs et consommateurs.

Comme on le voit, mener la transition écologique de notre modèle alimentaire ne se résume pas à verdifier le modèle actuel mais à construire un nouveau modèle qui repose sur le "mieux vivre ensemble" et le "mieux consommer"

I. Qu'est-ce qu'une alimentation saine et durable ?

Vous avez édité et diffusé un guide auprès des maires de France pour favoriser le "manger local". Quel est le principe de ce guide ? Et quels sont vos objectifs ? (Amandine BEGOT, journaliste à iTélé)

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt*

Il s'agit d'un guide juridique et méthodologique à destination des responsables des collectivités territoriales afin de leur fournir des éléments de méthode pour valoriser les achats locaux dans la restauration collective et permettre notamment à des entreprises locales de répondre aux appels d'offres. Les objectifs sont multiples : stratégique par la reconquête d'un marché national (la restauration collective, c'est 10 millions de repas par jour) en améliorant l'approvisionnement local et national ; de santé publique (mieux manger) et environnemental en diminuant les gaz à effet de serre liés aux transports.

Une enquête récente révèle l'ignorance des jeunes s'agissant des légumes et autres produits alimentaires. Une alimentation saine et durable passe-t-elle par l'éducation ? (Amandine BEGOT, journaliste à iTélé)

Stéphane LE FOLL, *Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt*

L'éducation et l'information constituent l'un des quatre volets du Plan National sur l'Alimentation. L'enjeu est de garder le spectre le plus large possible de produits à consommer

dans un souci de santé publique. Cela passe chez les jeunes par une éducation sur le terrain au goût et à la diversité des produits.

En tant que distributeur, selon vous, quelles seront les caractéristiques de l'alimentation de demain ? (Amandine BEGOT, journaliste à iTélé)

Georges PLASSAT, PDG du Groupe Carrefour

L'alimentation de demain devra être bonne, proche du lieu de production pour de multiples raisons : plaisir à consommer des produits locaux frais, diminution des transports et des gaz à effet de serre, soutien au bocage et paysages de proximité, meilleurs revenus des agriculteurs locaux. Ce sera également une alimentation plus légère, équilibrée et moins transformée. La consommation en volume baissera au profit de la qualité.

Cette alimentation de qualité coûtera-t-elle plus cher ? (Amandine BEGOT, journaliste à iTélé)

Georges PLASSAT, PDG du Groupe Carrefour

Il ne faudrait pas que l'alimentaire ait des prix qui se fassent au détriment des équilibres indispensables à la santé publique. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Mais comme les réglementations et les exigences se renforcent, il faut éviter que le consommateur s'attende en permanence à des baisses des prix de l'alimentaire pour soutenir son pouvoir d'achat. Le pouvoir d'achat doit être soutenu aussi par d'autres acteurs économiques.

La production et la consommation alimentaires sont responsables d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre. L'association WWF lance un projet visant à réduire de 25 % des émissions provenant de la chaîne alimentaire. 25 % de réduction, c'est un objectif très ambitieux, comment allez-vous faire ? (Amandine BEGOT, journaliste à iTélé)

Arnaud GAUFFIER, WWF

LiveWell for Life est un projet européen auquel participent 3 pays : la France, la Suède et l'Espagne. Plusieurs leviers sont utilisés pour atteindre l'objectif : d'abord lutter contre le gaspillage alimentaire (30 % de l'alimentation mondiale est gaspillée) ; consommer moins de viande qui contribue plus aux émissions de gaz à effets de serre et privilégier la viande issue d'un élevage en circuit court ; consommer plus de légumineuses, moins de fromages transformés à fort contenu carbone et plus de produits laitiers frais ; modifier les assiettes nationales tout en prenant en compte les caractéristiques culturelles. Le déroulement de ce programme montre la nécessité d'un investissement fort en termes d'éducation des consommateurs afin de modifier les habitudes alimentaires.

Mange-t-on trop aujourd'hui ? (Amandine BEGOT, journaliste iTélé)

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS, Président de l'Observatoire de l'Alimentation

Une étude récente de l'ADEME montre que l'impact carbone de notre alimentation est surtout fonction de la quantité consommée. En d'autres termes, il s'agit moins de "manger plutôt ceci ou cela" que de consommer avec frugalité pour préserver l'environnement.

Par ailleurs, lorsqu'on veut évaluer l'impact environnemental de l'agriculture, il est essentiel de prendre en compte l'énergie consommée en amont ou en aval qui est cinq fois plus importante que celle du secteur agricole stricto sensu. Il convient donc de surveiller les autres sources de dépenses énergétiques : le transport, le stockage, la congélation et la décongélation.

Enfin, avec cinq années de recul, l'Observatoire de l'Alimentation peut affirmer qu'il n'y a pas d'inégalité nutritionnelle en France. Il peut y avoir une inégalité dans l'accès à l'alimentation, mais la qualité nutritionnelle est relativement homogène quel que soit le distributeur (luxe ou discount).

Mieux consommer, c'est aussi mieux savoir ce que l'on mange. Comment faire pour mieux informer le consommateur ? (Amandine BEGOT, journaliste iTélé)

Alain BAZOT, Président UFC-Que Choisir

Si on veut obtenir un meilleur équilibre nutritionnel, il faut d'abord améliorer l'offre de l'industrie agro-alimentaire. Si des améliorations ont été enregistrées dans certaines filières (ex :

baisse du taux de sel dans la charcuterie), des progrès sont encore à faire pour éviter des produits trop gras, trop sucrés ou trop salés. Il faut aussi éviter le matraquage publicitaire et marketing aux heures de grande écoute des produits précisément les plus déséquilibrés. Il faut enfin permettre au consommateur grâce à un étiquetage simple de faire les bons arbitrages. Aujourd'hui, l'étiquetage est incompréhensible et trop complexe. Il ne s'agit pas de stigmatiser les produits mais grâce à des codes couleurs permettre au consommateur de choisir la fréquence responsable de consommation pour manger équilibré. Il faut éviter enfin l'écueil du "trop d'informations qui tue l'information". Il y a aujourd'hui trop de labels, trop d'appellations qui brouillent les messages.

Chaque Français jette 30 kilos de nourriture chaque année. Comment faire pour réduire ce gaspillage ? (Amandine BEGOT, journaliste iTélé)

Guillaume GAROT, ancien Ministre, député, chargé de mission sur le gaspillage

Effectivement, le gaspillage en France, c'est 32 kilos et 159 € par personne et par an et, au plan mondial, c'est 30 % de la production agricole qui est gaspillée. On peut réduire le gaspillage au niveau de la consommation. S'il convient de conserver les dates limites de péremption des produits (DLUO) comme repères de sécurité sanitaire, il faut prendre conscience que ces dates peuvent être souvent dépassées. Des propositions seront faites au gouvernement en ce sens. Mais la lutte contre le gaspillage concerne également tous les autres maillons de la chaîne alimentaire, en particulier le stockage et la conservation dans les pays en voie de développement. En 2050, si on veut nourrir les 9 à 10 milliards d'habitants, la FAO prévoit qu'il sera nécessaire d'augmenter de 70 % la production agricole. Ces chiffres illustrent l'enjeu fondamental que constitue la lutte contre le gaspillage.

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt

La lutte contre le gaspillage souligne la nécessité de l'investissement en agriculture pour stocker et transformer et éviter ainsi les pertes. A titre d'exemple, le fait de sécher les mangues a permis d'éviter de perdre 30 % de la production.

II. Comment accompagner la mutation écologique des productions agricoles ?

L'Agriculture est le 4^{ème} secteur émetteur de gaz à effet de serre au plan mondial et le 2^{ème} en France. Bruno DUFAYET, vous êtes éleveur à Salers et vous avez entamé une collaboration avec des ONG pour tenter de rendre vos modes de production plus durables. Vous pouvez nous en parler ? (Amandine BEGOT, journaliste à iTélé)

Bruno DUFAYET, éleveur, groupe Environnement et territoire INTERBEV (Association Nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes)

Nous, éleveurs de bovins viande, sommes trop souvent accusés de tous les maux. Il fallait reprendre la parole sur notre métier. Nous avons donc décidé de rencontrer les principales ONG, en nous appuyant sur un Cabinet de médiation, avec une volonté de dialogue et de proposition. Nous avons établi, à partir de visites sur le terrain, un état des lieux qui a permis de mettre à jour des points de consensus (le rôle fondamental de l'éleveur en matière d'aménagement du territoire et de préservation de l'environnement, la complémentarité entre productions animales et végétales...) et des chantiers de progrès.

Trois chantiers de progrès ont été décidés : définir une méthodologie et des indicateurs d'évaluation environnementale pour la production de viande ; développer une autonomie protéinique pour que les protéines végétales nécessaires soient produites en France ; réfléchir ensemble sur l'échéance de la COP21.

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt

Dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune, va se mettre en place un grand Plan Protéines de 250 M€ pour aider au développement des protéines fourragères. C'est un enjeu très important pour développer une filière protéinique française et éviter l'importation de soja pour l'élevage. Par ailleurs, 4,5 M€ seront débloqués pour la production de semences de légumineuses fourragères.

Xavier BEULIN, Président de la FNSEA

Aujourd'hui, tous les acteurs de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur, en passant par la collecte, la transformation et la distribution, ont conscience d'avoir une part de responsabilité dans la construction d'une agriculture durable et soucieuse de l'environnement.

Cette coresponsabilité est un point nouveau à acter. Il est important également qu'on puisse généraliser à l'échelle des exploitations la notion d'économie circulaire qui ferait rentrer l'agriculture dans un cercle vertueux, tout déchet devenant matière première d'une autre application. Enfin, l'agriculture, loin du cliché traditionnel, a besoin de recherche, d'innovation et d'investissement pour progresser, se passer de la chimie et relever le défi de la double performance économique et environnementale.

Laurent PINATEL, *Confédération paysanne*.

La Confédération paysanne soutient l'innovation agronomique pour augmenter les performances de l'agriculture mais n'est pas favorable à la manipulation génétique et aux biotechnologies qui présentent un risque de rupture.

Dans le passé, l'agriculture a été trop stigmatisée comme responsable de pollution. Nous devons certes faire évoluer nos pratiques mais les paysans sont les producteurs de l'alimentation et, à ce titre, doivent être respectés. Il faut faire attention aussi à ne pas opposer une agriculture de vente directe à une agriculture de filières mais au contraire travailler ensemble pour faire évoluer nos pratiques et faire reconnaître notre métier.

L'agriculture a-t-elle les moyens d'avoir une ambition écologique ? (Amandine BEGOT, journaliste à iTélé)

Laurent PINATEL, *Confédération paysanne*.

Les premiers protecteurs de la Nature sont les agriculteurs qui n'ont pas intérêt à gâcher l'outil naturel qui les aidera à vivre demain. La Confédération paysanne a organisé récemment un colloque avec le ministère de l'Agriculture et l'INRA sur la relocalisation des productions agricoles. Nous pensons qu'on peut relocaliser la production point par point en s'appuyant sur les politiques publiques. Le plan protéines va dans le bon sens mais il faut aller plus loin et veiller à avoir un prix qui rémunère l'agriculteur.

Xavier BEULIN, *Président de la FNSA*

La France vient de ratifier les accords internationaux sur le commerce dont l'agriculture fait partie. Il va falloir aussi se parler franchement : peut-on avoir des produits de qualité avec une rémunération acceptable ? L'agriculteur est confronté à une concurrence mondiale. La France n'est plus la 2^{ème} puissance exportatrice agricole mais la 5^{ème}, en Europe la France a régressé de la 1^{ère} place à la 3^{ème}. Ce sont des chiffres qui doivent alerter.

Pierre PRIOLET, *agriculteur, auteur de "Les fruits de ma colère"*

Il ne peut y avoir d'alimentation saine et durable si les agriculteurs ne peuvent plus vivre dignement de leur travail. Aujourd'hui, plus nos fermes sont modernes, plus nous vendons à perte. Il n'est pas normal que des pommes vendues à 20 centimes le kilo par l'agriculteur se retrouvent à 4 euros dans les rayons du magasin. Il est urgent qu'il y ait une transparence du prix payé à l'agriculteur par la grande distribution. La chaîne alimentaire vit bien mais aujourd'hui c'est l'agriculteur, en bout de chaîne, qui crève de faim. Dans mon village en 1950, il y avait 413 agriculteurs, aujourd'hui il n'y en a plus que 16 dont 10 de plus de 65 ans qui partiront à la retraite sans relève.

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour*

Une grande partie des agriculteurs peinent à gagner correctement leur vie - pas tous, il y a des segments qui se portent mieux. La question fondamentale qui est posée aujourd'hui est celle du niveau concurrentiel : à partir de quel point la concurrence finit-elle par détruire de la valeur ? Le groupe Carrefour agit en toute transparence, ses comptes et ses résultats sont publiés. Mais Carrefour est confronté aussi à une concurrence exacerbée. Carrefour emploie 110 000 personnes en France et investit 2,5 milliards d'euros par an. Si ces investissements ne sont pas faits, les magasins partent en vrille et les consommateurs vont à la concurrence.

Nous incitons les producteurs locaux à aller à la rencontre des clients dans nos magasins. J'invite M. PRIOLET à me rencontrer pour voir si nous pouvons trouver ensemble une solution à la situation qu'il a évoquée (M. PRIOLET accepte l'invitation).

Germinal PEIRO, député de Dordogne, Secrétaire national du PS à l'agriculture

La publication du guide pratique pour favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective est une bonne démarche de reconquête du marché intérieur et de relocalisation de

l'agriculture. Comment accompagner la mutation écologique des productions agricoles ? Le fil conducteur de l'action pour l'agriculture est l'agroécologie pour produire à la fois plus, car la France a effectivement régressé en matière agricole, et mieux en prenant en compte les enjeux de santé publique et d'environnement. La réalisation de ces objectifs passe d'abord par l'information et la formation pour redécouvrir les possibilités de l'agronomie, par la réorientation des aides publiques et de la PAC et par un dialogue de tous les acteurs de la chaîne alimentaire.

Christian JACOB, député de Seine-et-Marne, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale

L'agriculture doit fonctionner sur un trépied : celui de la rentabilité économique, du progrès social et du respect de l'environnement. Tous ces éléments sont indispensables et liés. Il convient de rappeler l'importance du secteur agricole dans l'économie française : l'agriculture, c'est 10 milliards d'excédents dans une balance commerciale déficitaire de 70 milliards et c'est 20 % de la population française qui travaille directement ou indirectement dans l'agroalimentaire. Face à la progression de la demande alimentaire plus forte que la production, il ne sera pas suffisant de lutter contre le gaspillage, il faudra aussi intensifier l'agriculture. Cela ne veut pas dire plus d'intrants mais plus de recherche. Il convient d'ailleurs d'arrêter de se voiler la face sur les OGM en laissant Monsanto en situation de monopole sur le sujet. L'agriculture est plurielle, il faut éviter les schémas simplistes.

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt

Avec un recul de seize ans, on s'aperçoit que le bilan économique des OGM de 1^{ère} génération n'est pas satisfaisant compte tenu du développement de résistance de plantes adventices qui entraînent une utilisation accrue d'herbicides. Par contre, nous sommes favorables à l'ouverture d'un débat sur les améliorations qualitatives des OGM de 2^{ème} génération (ex : le riz doré...).

Simon BENARD, MRJC

MRJC s'exprime en faveur d'une agriculture relocalisée et durable, seule capable d'apporter une valeur ajoutée à la fois sur le plan économique, territorial et social. MRJC se prononce aussi en faveur d'une diversité de productions sur le territoire et contre la spécialisation de l'agriculture. La relocalisation et la complémentarité des productions permettra une réappropriation de l'agriculture par les citoyens qui leur donnera envie de devenir agriculteurs.

Quel sera l'impact du changement climatique sur l'agriculture ? (Amandine BEGOT, journaliste à iTélé)

Amandine LEBRETON, coordinatrice Agriculture et Alimentation FNH

Le GIEC, dans ses prévisions, estime que le réchauffement climatique pourrait contribuer à une réduction d'environ 20 % des rendements agricoles dans certaines régions du monde. Plusieurs études ont été réalisées en France sur les conséquences du changement climatique et sur les adaptations nécessaires du système agricole. Le rapport Perspectives Agricoles, Forêts et Climat souligne notamment trois leviers indispensables pour réussir les adaptations qui s'imposeront : l'adaptation des techniques face au stress hydrique, l'adaptation des cultures par une sélection variétale, et la diversification des cultures. Ces adaptations pour ce faire devront être accompagnées par des politiques publiques et par une structuration des filières.

III. Nos systèmes de distribution : quels impacts et enjeux ?

Georges PLASSAT, vous disiez que les producteurs venaient dans vos magasins ? (Amandine BEGOT, journaliste iTélé)

Georges PLASSAT, PDG du Groupe Carrefour

Carrefour a une tradition depuis plusieurs années de développement de filières agroalimentaires. Aujourd'hui, nous invitons les producteurs locaux à venir dans nos magasins pour parler de leurs produits. Les consommateurs se rendent compte qu'il y a une vérité humaine derrière les produits et les producteurs sont ceux qui en parlent le mieux.

Dans un but d'information du consommateur, nous prévoyons de mettre en place un système de codes couleurs très simple pour faire des recommandations aux consommateurs sur la fréquence de consommation souhaitable des produits.

Un éleveur dans la salle

Vous donnez généreusement 2 à 3 centimes au kilo de carcasse de porc aux producteurs de porcs non OGM. En d'autres termes, vous demandez aux producteurs de porcs non OGM d'y être de leur poche !

Georges PLASSAT, *PDG du Groupe Carrefour*

Honnêtement, je ne peux pas vous répondre dans l'instant, je vais me renseigner et je vous rappellerai pour vous dire ce qu'il en est.

Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement de la Ruche qui dit Oui ? (*Amandine BEGOT, journaliste à iTélé*)

Guilhem CHERON, *fondateur de la Ruche qui dit Oui*

La Ruche qui dit Oui, fondée en 2010, est un outil de circuit court qui met en relation producteurs locaux et consommateurs sur le Web. Les consommateurs ont 5 jours pour commander sur Internet, puis ils viennent chercher leurs produits dans une Ruche animée par un responsable de Ruche. 648 Ruches ont été ouvertes depuis 2010. Aujourd'hui, on enregistre par jour 1 500 nouvelles inscriptions de consommateurs et 30 de producteurs.

Un éleveur de porcs dans la salle

Il est demandé aujourd'hui aux éleveurs de porcs de produire à des prix toujours plus bas avec des normes toujours plus élevées et ambitieuses. Ce qui fait qu'aujourd'hui une exploitation porcine par jour cesse son activité en France. Pourtant, les exploitations se modernisent et participent à la transition écologique. Il est possible aujourd'hui de faire des bâtiments à zéro émission. Il nous faudra du temps et des moyens financiers. Le paradoxe aujourd'hui est que les éleveurs français sont les plus compétents mais aussi les moins compétitifs compte tenu des contraintes françaises et européennes qu'on leur impose.

A quelles difficultés l'industrie agroalimentaire est-elle confrontée ? (*Amandine Bégot, journaliste à iTélé*)

Catherine CHAPALAIN, *Directrice générale de l'Association Nationale des Industries Alimentaires*

L'industrie alimentaire, c'est aujourd'hui 11 800 entreprises, 500 000 collaborateurs et 160 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'industrie agro-alimentaire est confrontée à de multiples défis : guerre des prix, évolution du comportement alimentaire, exigences croissantes des consommateurs, nécessité de prendre en compte les préoccupations environnementales. Elle y répond en luttant afin de préserver le juste prix et éviter une dangereuse dégradation de la valeur de la filière. Au plan national et européen, elle travaille avec les distributeurs et les pouvoirs publics afin d'améliorer l'information du consommateur. Enfin, l'industrie agroalimentaire tente de résister au modèle hygiéniste anglo-saxon trop simpliste.

Corinne RUFET, *Vice-Présidente EELV du Conseil Régional d'Ile-de-France*

Aujourd'hui, le trépied sur lequel repose la chaîne alimentaire est déséquilibré : le pied de la rentabilité économique est disproportionné par rapport à la responsabilité sociale et sociétale qu'a l'agriculture. La rémunération du producteur par la distribution doit être transparente. Il faut faire comprendre aux consommateurs comme aux acteurs de la distribution que bien se nourrir a un coût et que la valeur travail du paysan est essentielle. Il faut aussi être cohérent : on ne peut pas vanter les circuits courts et la traçabilité des produits et supprimer l'écotaxe. Il convient enfin que les terres agricoles en Ile-de-France soient mieux protégées. Les meilleures terres agricoles sont au plus près des villes, il est important de les protéger si on veut produire au plus près des consommateurs.

Clôture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*

La chaîne alimentaire est le sujet idéal pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la COP21 qui s'ouvrira dans un peu moins d'un an car rarement dossier traité aux Mardis de l'Avenir n'a permis d'aborder autant de sujets sensibles et essentiels : l'économie, le social, la santé publique et le respect de l'environnement.

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

Les entreprises, moteur et acteur de la mutation écologique de nos sociétés ?

Mardi 3 février 2015

Ouverture

Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée Nationale

L'écologie et l'économie ne doivent pas être mises dos à dos. Les entreprises ont en effet un rôle essentiel à jouer dans la transition écologique. Si les entreprises exercent une pression sur l'environnement et la biodiversité, de nombreuses initiatives démontrent aussi la formidable capacité des entreprises à créer des dynamiques positives sur le plan environnemental et social.

La transition écologique sera créatrice de nouveaux emplois et de nouvelles filières. Mais la transition écologique concernera aussi toutes les entreprises et tous les salariés. Les filières de "l'ancienne économie" devront être accompagnées.

Des solutions existent pour réussir compétitivité et transition écologique. L'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité sont notamment des chantiers à développer pour économiser les ressources naturelles et créer du lien social. Les pouvoirs publics devront créer aussi, sur le plan réglementaire, les conditions pour favoriser l'intégration des aspects environnementaux et sociétaux par les entreprises. La commande publique à cet égard est un puissant levier qui doit intégrer l'éco-conditionnalité.

Il n'y a pas un choix à faire entre économie et écologie, la transition écologique se fera avec les entreprises.

I. Quel rôle pour l'entreprise dans la transition énergétique ?

Elisabeth LAVILLE, *fondatrice et directrice d'Utopies*

Les entreprises ont en effet un rôle essentiel à jouer dans la transition énergétique et écologique, même si les entreprises ne sont pas les seuls acteurs concernés par la nécessité de cette mutation. Aujourd'hui, il y a un paradoxe : les entreprises dépensent un tiers de moins de ressources naturelles qu'il y a trente ans pour fabriquer une unité de PIB et pourtant la consommation des ressources naturelles a augmenté de 50 % au plan mondial. Ce paradoxe s'explique par l'augmentation de la population mondiale. Il faut donc réussir à concilier les besoins plus importants de cette population et une production écologiquement responsable.

Il ne s'agit plus de faire du "green washing" ou du verdissage d'image en lançant quelques produits verts. Le défi impératif aujourd'hui est que l'entreprise intègre la préoccupation de développement durable à la totalité de son modèle : stratégie commerciale, politique d'investissement et de production, modes de fonctionnement, etc.

Delphine SMAGGHE, *Vice-présidente de McDonalds France en charge du développement durable*

La préoccupation environnementale fait partie intégrante de la stratégie de McDonalds depuis le début des années 2000. La démarche a été initiée avec les acteurs des filières agricoles afin de définir en concertation avec ceux-ci des bonnes pratiques, des innovations, des cahiers des charges intégrant une mieux-disance environnementale. Elle concerne aussi les emballages, les restaurants, les retraits des déchets (transformation des huiles de friture en biodiesel). Cette culture développement durable est diffusée aux 300 franchisés et 70 000 salariés du réseau via des formations, des logiciels, des challenges inter restaurants, la diffusion des bonnes pratiques et des preuves par l'exemple.

Joël TROCHON, *Directeur développement durable du Groupe SEB*

Chez SEB, l'approche environnementale s'applique à chaque étape du cycle de vie du produit : de la conception des produits, l'éco-conception (avoir des produits réparables,

recyclables, offrant des performances élevées en termes d'efficacité énergétique), à leur production, l'éco-production (ex : nouveau processus de traitement de surface sans eau), jusqu'à leur transport, l'éco-logistique (par l'amélioration du taux de remplissage des containers notamment). SEB va prochainement se lancer dans une expérimentation d'économie circulaire en proposant des produits en location. Les nouveaux modèles économiques, plus vertueux sur le plan environnemental, obligent l'entreprise à travailler avec plus de partenaires extérieurs : acteurs de l'économie sociale et solidaire, distributeurs, pouvoirs publics etc.

Est-ce que l'écologie est un argument de vente ? (Amandine BÉGOT, journaliste)

Antoine LEMARCHAND, *PDG de Nature et Découvertes*

Nature et Découvertes est une entreprise familiale, créée il y a vingt-cinq ans par des gens qui savaient gérer des magasins et qui aimaient la nature. L'engagement écologique de Nature et Découvertes est un engagement profond qui n'est pas affiché : très peu de personnes savent que nous avons, depuis l'origine, une fondation alimentée par 10 % du résultat net de l'entreprise et que nous sommes la première entreprise française à avoir eu une double comptabilité euros/carbone. Il n'y a pas d'opposition entre économie et écologie mais une opposition entre le capitalisme de court terme (celui des fonds d'investissement) qui cherche une rentabilité immédiate et l'écologie qui implique des dépenses au départ.

Marie-Christine KORNILOFF, *directrice déléguée au monde économique de WWF*

Il ne faut surtout pas opposer monde économique et environnement. Beaucoup d'entreprises ont progressé dans la prise en compte de leurs responsabilités environnementales. Malheureusement, elles ne sont pas suffisamment engagées dans la transition écologique et elles ne vont pas assez vite. La responsabilité des grandes entreprises est majeure puisque ce sont environ 300 entreprises qui contrôlent 70 % des matières premières. Le rôle de WWF est d'accompagner les grandes entreprises dans cette mutation. Il faut réinventer des modèles, prendre des risques, changer de pratiques mais les entreprises peuvent gagner de l'argent en intégrant la dimension écologique.

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique*

Face au défi énergétique et écologique, les entreprises doivent repenser leur modèle de développement. Mais comment réussir à intégrer la préoccupation écologique dans la politique économique ?

Une première réponse est d'essayer de le faire à travers une norme qui puisse être intégrée par les acteurs dans leurs décisions et comportements. C'est en particulier le défi du prix du carbone et du travail réglementaire effectué au niveau européen. On cherche, à travers ces mécanismes, à ce que les entreprises valorisent le coût du modèle passé pour les inciter à investir sur le modèle futur. Il faut bien reconnaître aujourd'hui que les dispositifs ne sont pas parfaitement adaptés et que l'on n'a pas actuellement un prix de marché qui aide à la transition.

Comment dès lors concrètement aider les entreprises à franchir le pas de la transition écologique ? (Amandine BÉGOT, journaliste i-Télé)

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique*

On aide les entreprises de multiple façons : en valorisant sur le plan financier les investissements environnementaux qu'elles font ; par l'incitation, en favorisant les investissements de recherche et de développement dans les domaines environnementaux et en favorisant aussi, comme le fait la loi sur la transition énergétique, la demande de services environnementaux.

L'un des éléments clés est également la construction de filières associant des grands groupes qui ont les capacités d'investir et des PME et start-up qui n'ont pas ou peu cette capacité mais qui sont innovantes et disruptives. Les secteurs clés à favoriser seront ceux des énergies renouvelables et des économies d'énergies. L'objectif de ces filières est qu'une recherche puisse être intégrée et dupliquée et fournir ainsi à nos entreprises un avantage compétitif sur le plan international. Aujourd'hui être plus performant sur le plan énergétique et environnemental, c'est aussi être plus compétitif.

La réglementation peut aussi être utile en imposant des standards environnementaux. Par exemple, les autocars d'aujourd'hui sont treize fois moins polluants qu'il y a dix ans grâce aux normes imposées.

Marie-Christine KORNILOFF, *directrice déléguée au monde économique de WWF*

La norme peut parfois être utile. Mais l'important, pour que la transition se fasse, est que les acteurs se sentent responsables, aient envie et puissent agir de façon concurrentielle.

Antoine LEMARCHAND, *PDG de Nature et Découvertes*

Il y a trop de normes en France dans tous les domaines : environnementaux, sociaux, fiscaux. Le développement durable est devenu trop technocratique. C'est un frein à l'innovation, pour beaucoup de petites entreprises qui n'ont pas les moyens humains et financiers pour s'y retrouver. Trop de normes masquent la finalité du projet.

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique*

Il y a effectivement trop de normes dans tous les domaines. La simplification est d'ailleurs au coeur de l'action du gouvernement.

Sur le plan environnemental, l'idéal est en effet d'avoir un vrai marché sans norme et sans incitation. Toutefois, la norme peut être utile pour accélérer la transition. Si on ne parvient pas, par exemple, à déterminer la bonne norme sur le prix du carbone, les acteurs économiques n'auront pas forcément intérêt à investir dans le sens de la transition écologique.

Dernier point sur lequel il faut insister : il convient d'aller vite sur les nouvelles niches pour prendre des places à la concurrence et faire que les start-up d'aujourd'hui soient les champions de demain.

Astrid BARTHELEMY, *Réseau français des étudiants pour le développement durable*

Les étudiants demandent des formations plus professionnalisantes prenant aussi en compte les enjeux du développement durable. Comment le Ministère de l'Economie travaille-t-il avec le Ministère de l'Education Nationale pour que l'enseignement supérieur prépare les salariés de demain aux métiers d'une économie durable ?

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique*

Sur ce sujet, le Ministère de l'Economie travaille conjointement avec le Ministère de l'Education Nationale mais aussi le Ministère de l'Emploi et le Ministère de l'Environnement. Trois leviers sont utilisés : les cursus diplômants (licences, masters) qui ont été développés ces dernières années dans les métiers du développement durable ; l'apprentissage : dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité et des négociations de branches, il a été demandé aux entreprises, notamment dans les secteurs du développement durable, de s'engager sur la création d'apprentis ; la politique d'entrepreneuriat qui a été fortement développée sur les métiers du numérique et du développement durable (labellisation French Tech etc.).

Djalil BOUZIDI, *économiste*

Comment inciter le système financier à financer la transition écologique alors que dans le même temps les normes comptables et prudentielles qui lui sont imposées (Bâle III, mark to market...) ne le poussent pas à le faire ? Par ailleurs, pourquoi ne pas créer un système obligatoire carbone dont le niveau de financement serait lié aux émissions de CO2 ?

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique*

Il est exact que les normes prudentielles et comptables pénalisent l'implication des investisseurs institutionnels dans le financement du long terme. Pour tenter de s'affranchir de la préférence pour le présent qui bloque l'évolution, des dispositifs créés notamment avec la BPI, la Caisse des dépôts et Consignations (Fonds Vert), et au plan européen avec le plan Juncker et la BEI, permettront d'avoir des financements publics longs pour précisément répondre aux besoins de financement des nouveaux modèles de développement.

Des réflexions sont en cours avec la Caisse des Dépôts pour créer un marché obligataire dédié carbone. Mais il est indispensable, sur ce sujet, d'avoir une approche européenne orchestrée.

Denis BAUPIN, *député EELV*

L'Etat est actionnaire des principales entreprises dans le domaine de l'énergie, de l'automobile, des transports. Pourquoi n'y a-t-il pas des feuilles de route pour faire de ces entreprises des leviers de la transition écologique ?

Emmanuel MACRON, *Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique*

Les grandes entreprises de l'énergie ont beaucoup souffert de l'émergence du gaz de schiste et du manque de coordination des politiques énergétiques entre la France et l'Allemagne. GDF-SUEZ a dû passer 15 milliards de provisions pour avoir investi sur des centrales à gaz performantes quand l'Allemagne, de son côté, privilégiait les centrales à charbon. Pourtant l'Etat joue son rôle quand EDF finance le Fonds de transition environnementale ou quand il facilite la transaction Alstom-General Electric pour développer notre capacité dans l'éolien et les énergies renouvelables. Il en va de même dans l'automobile, quand nos deux constructeurs travaillent sur un moteur 2 litres au 100 km qui est un sujet de l'un des 34 plans d'avenir. Cela étant, il est vrai que l'Etat stratège peut encore mieux faire et jouer un rôle plus actif.

II. Comment lever les freins aux actions des entreprises ?

Pauline MISPOULET, *présidente GESEC*

A côté des grands groupes et des start-up, il y a l'économie "pas glamour" des PME et des entrepreneurs indépendants. 95 % des entreprises en France ont moins de 50 salariés. Ce pan entier de l'économie est pourtant le grand perdant des appels d'offres et de la commande publique. Une étude commandée par le GESEC montre pourtant que ce sont bien les PME qui sont comparativement les plus contributives à la vie et au développement des territoires.

La commande publique représente 200 milliards d'euros. Les PME n'en bénéficient que de 27 %. Moins de 10 % de la commande publique s'intéresse aux critères environnementaux. Les services de Bercy organisent la centralisation des achats par grande région. Mais plus on massifie les achats, moins les PME peuvent y participer.

On parle beaucoup d'économie circulaire. Mais la première économie circulaire, c'est quand la dépense va recréer de la ressource. Il serait temps que la commande publique et les appels d'offres prennent en compte la contribution réelle des PME à la vie des territoires et au modèle responsable économique, social et environnemental.

Sophie MISE, *commissaire de la fête de la gastronomie au Ministère de l'Economie*

Dans les cantines scolaires, les appels d'offres au moins disant empêchent de commander à des producteurs locaux. Les produits consommés viennent trop souvent de loin au détriment du bilan carbone et des préoccupations de santé publique.

Joël TROCHON, *Directeur développement durable du Groupe SEB*

Chez SEB, nos packaging sont réalisées par des PME parce qu'elles nous proposent des solutions en carton recyclé, avec des encres végétales et qu'elles proposent des solutions de qualité à des coûts intéressants. Il n'y a pas que de méchants acheteurs dans les grands groupes !

Fabienne CRU-MONTBLANC, *membre de la Direction confédérale de la CGT*

L'un des freins aujourd'hui pour enclencher la mutation de l'économie à laquelle nous sommes confrontés est l'absence de perspectives pour les chefs d'entreprise comme pour les salariés. L'absence de perspectives peut être illustrée par la disparition de la filière photovoltaïque en France ou par la fermeture de la raffinerie en Seine-Maritime qui obligera à importer du bitume d'Allemagne ou de Pologne au détriment du bilan carbone ou encore par le choix qui a été fait de privilégier le transport par camions et cars au détriment du ferroviaire moins polluant.

Sabine BUIS, *députée, rapporteur du projet de loi sur la transition énergétique*

Les réalisations des entreprises qui ont été exposées témoignent que la transition écologique progresse, même s'il reste du chemin à faire et des freins à lever. Parmi ces freins, se pose le problème de l'insécurité juridique. Il faut effectivement aller vers une simplification des

normes tout en respectant le principe de non régression du droit. Il faudra également s'atteler à la question de l'accès des éco-PME aux sources de financement qu'il conviendra de faciliter. Enfin, s'agissant de la commande publique, il faudra que les collectivités publiques jouent mieux leur rôle en faisant plus confiance aux PME locales et pas seulement aux grands groupes. La question des territoires est effectivement absolument essentielle. Les entreprises ne peuvent pas tout, elles auront besoin de s'appuyer sur une volonté politique forte, aussi bien au plan national que local.

Arnaud GOSSEMENT, avocat

Le droit de l'environnement est devenu "fou". Les textes sont trop nombreux, contradictoires, changeants, parfois illisibles. Le recours aux ordonnances est excessif, multipliant les normes à foison. Cette complexité se retrouve au niveau européen. Il est d'ailleurs important de rappeler à ce titre que 90% du droit français de l'environnement est directement issu du droit européen.

Cette situation pose de réelles difficultés en particulier aux PME qui ne disposent pas de service juridique étoffé pour comprendre les normes qui leur sont applicables ou répondre à des cahiers des charges parfois illisibles. Face à cette situation, il est urgent d'avoir une vraie réflexion sur la simplification des normes. Il faut aussi, lorsqu'on produit des normes, ne jamais perdre de vue la dimension majoritairement européenne du Code de l'environnement. Oublier cette dimension, c'est complexifier le travail des entreprises dont le marché est européen.

Patricia SAVIN, Présidente de l'association Orée

Orée est une association multi-acteurs regroupant entreprises, collectivités territoriales et associations pour réfléchir aux meilleures pratiques environnementales. Trois constats ont été faits par les membres d'Orée :

- les normes : l'inflation législative et réglementaire en matière environnementale aboutit à une absence de visibilité, de lisibilité et de prévisibilité des normes, entraînant crispation et paralysie des acteurs économiques ;

- les marchés publics : pour qu'ils prennent en compte la dimension environnementale des soumissions, ce qui n'est pas ou très peu le cas aujourd'hui, nous proposons de rendre sanctionnable l'obligation de reporting social et environnemental des entreprises qui y sont soumises. Toute entreprise, soumise à cette obligation et qui ne s'y conformerait pas, ne pourrait pas soumissionner aux marchés publics ;

- le territoire est un levier essentiel pour le développement d'une économie circulaire. Nos adhérents militent, afin de libérer les initiatives des entreprises, pour un allègement du carcan imposé par le droit des installations classées.

III. Quels outils à utiliser ? Quels exemples à généraliser ?

Pouvez-vous nous dire un mot sur votre projet d'économie de la fonctionnalité ?

(Amandine BEGOT, journaliste i-Télé)

Joël TROCHON, Directeur développement durable du Groupe SEB

Le projet consiste à proposer sur un territoire des appareils culinaires en location au lieu de vendre des produits. Dans un projet comme celui-ci dont on ne maîtrise pas le business modèle, il y a deux idées essentielles à retenir : d'une part, il faut expérimenter et, d'autre part, on ne peut y aller tout seul, il faut s'appuyer sur des partenaires extérieurs. On travaille notamment avec l'ADEME qui est un acteur très intéressant pour nous aider à évaluer l'impact environnemental, une entreprise d'insertion pour la collecte et le nettoyage des appareils, et des distributeurs où les clients pourront louer des appareils.

Quel serait pour vous l'outil à généraliser ? *(Amandine BEGOT, journaliste i-Télé)*

Delphine SMAGGHE, Vice-présidente de McDonalds France en charge du développement durable

Deux éléments essentiels, qui ne sont pas des outils, mais une façon de travailler : d'une part l'innovation pour aller vite et, d'autre part la co-création avec des partenaires extérieurs. Pour reprendre l'exemple de la transformation de l'huile de friture en biodiesel, McDonalds s'est appuyé sur un partenaire pour recycler l'huile de friture usagée en biodiesel, sur un logisticien qui a procédé aux modifications des moteurs de ses camions, sur l'ADEME pour mesurer l'impact

environnemental de l'opération, sur les pouvoirs publics pour reconnaître ce carburant. Il est important de souligner, à travers ce projet, qu'il ne faut surtout pas opposer public et privé.

Antoine LEMARCHAND, *PDG de Nature et Découvertes*

Une question essentielle est celle de l'éducation des clients. Nature et Découvertes investit beaucoup dans la pédagogie : nous organisons des ateliers en magasin et *l'Université de la Terre* à l'Unesco pour éclairer les questions d'alimentation, d'environnement, d'énergies. Si les clients comprennent qu'un comportement soucieux de l'environnement a un coût, les entreprises changeront.

Fabienne CRU-MONTBLANC, *membre de la Direction confédérale de la CGT*

Le consommateur fera le choix de l'environnement s'il a les moyens. Pour qu'il ait les moyens, il faut intégrer dans la démarche responsable des entreprises la question du salaire.

Elisabeth LAVILLE, *fondatrice et directrice d'Utopies*

Il faut d'abord une lisibilité du projet environnemental pour entraîner les acteurs et les nouvelles générations dans l'indispensable transition. Il faut aussi un discours de vérité car les adaptations ne seront pas toujours faciles. Il faut avoir, par exemple, un système fiscal qui clairement décourage les pratiques qui ne sont pas respectueuses de l'environnement et des hommes et encourage au contraire les actions qui vont dans le sens de la transition écologique. Il faut enfin que l'on se mette d'accord sur les bons indicateurs pour mesurer la réalité des efforts entrepris.

Clôture

Sabine BUIS, *députée, rapporteur du projet de loi sur la transition énergétique*

Il faut être courageux car aujourd'hui on n'a plus le droit à l'erreur, ni à la politique de l'autruche. Il faut agir vite sinon il sera trop tard. Le fait qu'il y ait aujourd'hui autant de participants à cette soirée des Mardis de l'Avenir est un signe très positif.

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

Les nouveaux indicateurs de développement

Mardi 3 mars 2015

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*

Pour mesurer et réussir la transition écologique, il est indispensable d'avoir de nouveaux indicateurs de développement. C'est pour répondre à cette nécessité que l'Assemblée Nationale vient d'adopter en première lecture la proposition de loi visant à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques.

L'indicateur prédominant, le PIB, correspond au choix de l'après-guerre, celui d'une société qui avait besoin de rebâtir et reconstruire. Mais le PIB se révèle un indicateur imparfait pour répondre aux besoins d'aujourd'hui : il ne dit rien sur l'accroissement des inégalités, l'aggravation des dommages environnementaux et sur notre qualité de vie. Il ne suffit plus à mesurer la réussite des politiques publiques, la qualité et la durabilité de notre croissance.

Des indicateurs alternatifs et complémentaires existent déjà. Plusieurs pays en ont déjà adopté certains. En France, des initiatives intéressantes ont été expérimentées par des collectivités territoriales.

S'il n'y a pas de réponse toute faite en la matière, nous avons quelques convictions : un seul chiffre ne peut appréhender la complexité des problèmes d'aujourd'hui, il faudra sans doute plusieurs indicateurs ; si nous voulons que la société civile s'approprie les nouveaux indicateurs de développement, il conviendra de veiller à ce que leur élaboration se fasse selon un processus démocratique et participatif ; enfin servant à piloter des politiques publiques, ces indicateurs seront l'expression de choix politiques.

Lutter contre les conservatismes, ce n'est pas seulement réformer notre modèle de développement, c'est aussi changer les instruments de mesure quand ils sont dépassés.

I. Pourquoi faut-il aller au-delà du PIB ?

Florence JANY-CATRICE, *économiste, professeur à Lille 1, CLERSE-CNRS*

Le PIB a été choisi pour répondre au projet politique de l'après-guerre : celui d'économies en reconstruction. Le PIB est l'indicateur d'un projet fondé sur la croissance comme quête infinie. Face aux crises sociales et environnementales, des interrogations se font jour : la croissance est-elle réaliste ? la croissance est-elle désirable ? On sait, par exemple, qu'il n'y a plus de corrélation, au-delà d'un certain niveau, entre le niveau de PIB par habitant et des indicateurs de développement humain (espérance de vie, niveau éducation...).

Plusieurs critiques sont adressées au PIB : l'augmentation du PIB ne peut être forcément assimilée à une augmentation du bien-être, il y a en effet dans le PIB une part d'activités qui sont simplement réparatrices des dégâts de la croissance (au plan de la santé, de l'environnement etc.) ; le PIB n'intègre pas des activités non marchandes et qui sont utiles (l'activité bénévole, l'activité domestique etc.) ; le PIB ne donne aucune indication sur les modalités de la répartition de la production de richesses ; enfin, le PIB qui ne prend en compte que les flux ne s'intéresse pas aux stocks (le patrimoine naturel ou social).

Cela ne veut pas dire qu'il faut supprimer le PIB mais qu'il est nécessaire a minima de l'accompagner par d'autres indicateurs.

Christian ECKERT, *Secrétaire d'Etat au Budget*

Le PIB ne peut être évidemment considéré comme le seul indicateur capable de rendre compte de toute la complexité de nos sociétés. Il faut d'autres indicateurs. C'est pour cela que le gouvernement a soutenu la proposition de loi sur les nouveaux indicateurs de richesse.

Il faudra, tout au moins dans un premier temps, se concentrer sur un nombre réduit d'indicateurs, rester vigilant sur l'actualisation des données et avoir une fréquence de publication qui ne soit pas trop élevée pour éviter de développer une vision qui serait trop court termiste.

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE*

Nos sociétés démocratiques ont besoin d'une information de qualité pour pouvoir se comparer dans le temps et l'espace. Une information de qualité est aussi une information disponible et accessible rapidement. On pourrait critiquer le PIB sur cette notion de temporalité en faisant observer que l'INSEE ne fournit les comptes définitifs que trois ans après leur clôture, le temps d'opérer tous les redressements et corrections des données fiscales et sociales. Sans doute faudrait-il construire un échantillon représentatif pour essayer de produire en temps réel une information utile au débat démocratique.

Jean PISANI-FERRY, *Commissaire général de France Stratégie*

Effectivement, les indicateurs structurent le débat public. Il faut donc leur donner une bonne visibilité puisqu'ils permettront de juger de l'efficacité des politiques menées. Pour que les indicateurs de développement soient visibles, ils devront être peu nombreux et sortir des annexes des rapports au Parlement. Il faut effectivement que les informations soient à jour et disponibles en temps réel. A quoi sert-il de connaître d'état de la distribution des revenus avec un décalage de quatre ans si l'on veut juger des politiques publiques ?

La question n'est toutefois pas de savoir si la croissance est "désirable", je ne suis pas un partisan de la décroissance, mais de savoir, par le biais d'une gamme d'indicateurs, si les gains de revenus ne se font pas au détriment de l'environnement ou de l'équilibre social pour que les arbitrages puissent se faire en transparence.

Faut-il aujourd'hui changer la culture de Bercy pour avoir de nouveaux indicateurs ?
(question d'Amandine BEGOT, journaliste)

Christian ECKERT, *Secrétaire d'Etat au Budget*

Bercy est multicéphale et a plusieurs étages ! Les préoccupations environnementales sont très présente au sein du Gouvernement. La préparation de la COP21 fait l'objet de très nombreux travaux préparatoires. Et le Gouvernement a soutenu, après plusieurs réunions de travail, la proposition d'Eva SAS.

Pourrait-on n'avoir qu'un seul indicateur pour prendre en compte la dimension de la transition écologique ? (question d'Amandine BEGOT, journaliste)

Xavier TIMBEAU, *Directeur de l'OFCE*

Il serait théoriquement possible de n'avoir qu'un seul indicateur. Il suffirait de donner une valeur de comparaison à chacun des éléments pris en compte ce qui ouvrirait la possibilité d'effectuer des choix. Mais pratiquement, il n'est pas toujours possible de définir un coût pour chacun des éléments pris en compte. Par exemple, quel est le coût du changement climatique ? C'est très difficile à déterminer quand on ne connaît pas exactement les impacts de ces changements sur les générations futures. C'est la difficulté des indicateurs synthétiques que de vouloir comparer des choses qui ne sont pas forcément comparables. Par conséquent, pour tourner la difficulté, on va choisir un indicateur sans valeur de comparaison comme, par exemple, le CO2 de l'atmosphère. Mais encore faut-il que cet indicateur de CO2 soit publié régulièrement en rappelant à chaque fois les conséquences possibles.

Faut-il que les indicateurs soient harmonisés au plan européen ou international ?
(question d'Amandine BEGOT, journaliste)

Jean PISANI-FERRY, *Commissaire général de France Stratégie*

La réflexion sur les indicateurs de développement humain existe depuis longtemps au sein de l'ONU. Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi a eu un écho international important aussi. Il n'y aura pas pour autant une harmonisation immédiate mais une expérimentation dans chacun des pays en prenant en compte parfois leurs spécificités géographiques ou climatiques. A un moment donné, il

pourra y avoir harmonisation pour ce qui aura pu être monétisé. Si certains éléments finissent par être intégrés dans un indicateur synthétique, il pourra y avoir à ce moment-là une norme internationale qui s'impose.

Quels autres indicateurs sont pertinents ?

Géraldine THIRY, *chercheuse en économie à l'Université catholique de Louvain*

Tout indicateur reflète des choix de société et donc s'inscrit dans une finalité. Aujourd'hui, on dénombre une pléthore d'indicateurs mais ils ne sont pas soutenus par une vision cohérente comme le PIB avait pu trouver une cohérence théorique avec la théorie keynésienne.

On oppose les indicateurs agrégés des tableaux de bord.

Les indicateurs agrégés peuvent être "composites" en rassemblant plusieurs dimensions sans les traduire dans une unité de compte commune (ex : l'IDH) ou "synthétiques" en intégrant plusieurs dimensions traduites dans une même unité de mesure qui peut être non monétaire (ex : empreinte écologique) ou monétaire (ex : indice de richesse inclusive). La valorisation monétaire contestable de certains éléments peut effectivement obscurcir parfois, sous une procédure de rationalisation, des choix stratégiques importants.

Les tableaux de bord, plus détaillés, rassemblent une batterie d'indicateurs. Moins lisibles, ils sont surtout utilisés dans l'élaboration de politiques sectorielles.

Un consensus émerge aujourd'hui qui est d'élaborer des tableaux de bord restreints en nombre d'indicateurs avec des indicateurs de finalité pour rendre plus lisible ce que l'on vise comme objectif et des indicateurs de contrainte, notamment environnementale, servant d'alerte et faisant prendre conscience de l'urgence d'un nouveau modèle de développement.

Les indicateurs portent sur une multiplicité de sujets : inégalités de revenus, d'accès aux soins, de patrimoine, de performance du système éducatif etc. France Stratégie et le CESE sont en train de travailler à l'élaboration d'un tableau de bord de la qualité de la croissance française comportant un nombre restreint d'indicateurs pour compléter la publication du PIB.

Quelles leçons peut-on tirer des expériences étrangères ? (question d'Amandine BEGOT, journaliste)

Damien DEMAILLY, *IDRI*

L'Allemagne a choisi une dizaine d'indicateurs, le Pays de Galles une trentaine dont cinq prioritaires, la Wallonie n'en a que cinq dont des indicateurs synthétiques composites comme l'empreinte écologique ou l'indice de santé sociale. Il y a en fait pléthore d'indicateurs possibles qui sont autant de choix politiques.

Le processus de sélection des indicateurs est aussi important que les indicateurs stricto sensu. Si on observe le processus post Grenelle en France, on a parfois le sentiment que deux grands acteurs sont trop facilement oubliés : les citoyens et les élus. Or il est essentiel de les impliquer pour enclencher un processus d'appropriation. En Allemagne, c'est une commission d'enquête parlementaire qui a choisi les indicateurs. Au Royaume-Uni, c'est le Premier Ministre qui a assumé le choix des indicateurs et réalisé une forte communication pour que les indicateurs rentrent dans le débat public.

Jean-Marc NOLLET, *député fédéral, ancien Vice-Président du Gouvernement et ancien Ministre du Développement durable de Belgique*

En Belgique, au niveau fédéral, la loi dont le contenu est proche de la proposition de loi actuellement en discussion en France, ne comporte pas de définition d'indicateurs. Par contre, en Wallonie, cinq indicateurs ont été choisis et définis. Ces indicateurs sont peut-être critiquables mais il était important de prendre une décision et d'avancer, d'autant qu'il est toujours possible de les faire évoluer ultérieurement. Les indicateurs choisis sont les suivants : l'empreinte écologique en lien avec la biocapacité (utilise-t-on plus de ressources naturelles que la terre n'est capable d'en produire ?) ; un indicateur de situations sociales pour mesurer les inégalités de répartition ; un indicateur de bien-être ; un indicateur de situation environnementale lié aux pollutions ; enfin, un indicateur de capital puisque le PIB ne mesure que les flux. Ces indicateurs sont publiés annuellement. Même si les mentalités évoluent, on ne peut pas encore parler d'appropriation totale

des indicateurs alternatifs par la population ou la classe politique, de fortes résistances subsistent. Il n'y a pas d'obligation aujourd'hui, dans la loi belge, d'évaluer les politiques publiques en fonction des paramètres. Cette disposition qui figure dans le projet de loi française est une très bonne disposition. Il est important en effet d'obliger les politiques qui vont se succéder à évaluer leur action sur la base de ces indicateurs.

M. VEILLARD

Il serait bon également d'élargir le champ de la comptabilité d'entreprise à la logique d'indicateur agrégé que l'on développe pour la comptabilité nationale. Plusieurs pistes pourraient être explorées : prendre en compte les externalités tant positives que négatives, prendre en considération les capitaux humains et naturels, les actifs immatériels.

Sylvain MOREAU

On a peu insisté au cours du débat sur le fait qu'un indicateur n'a de sens qu'en évolution et en comparaison. C'est un des succès du PIB que d'avoir des séries sur de très longues périodes. L'empreinte écologique est un bon indicateur car très parlant en dépit de quelques faiblesses (ex : quand on utilise des engrais en culture, on diminue l'empreinte écologique mais on augmente la pollution).

Grégory MARLIER, Conseil Régional du Nord

Dès 2013, nous avons lancé la démarche "Indicateurs 21" pour compléter la vision donnée par le PIB. Nous utilisons aussi bien des tableaux de bord pour travailler des politiques sectorielles que des indicateurs synthétiques pour remédier aux insuffisances du PIB. Nous utilisons 4 indicateurs : l'empreinte écologique, l'indicateur de développement humain, l'indicateur de santé sociale et l'indicateur de parité hommes/femmes. Nous utilisons ces indicateurs comme alertes mais aussi comme outils pour flécher des territoires en difficulté. Par exemple, les communes qui ont un IDH inférieur à la moyenne régionale ont un bonus de subvention pour les politiques culturelles ou de santé.

Serge BARDY, député de Maine-et-Loire

Les indicateurs qui sont en cours d'élaboration ont fait l'objet d'une très large participation dans toute la région des Pays de la Loire (plus de 7 000 personnes). Les indicateurs choisis prennent en considération les attentes en termes de bonheur et de bien-être et pas seulement en termes de chiffres.

André-Jean GUÉRIN, Président du CESE

Avec France Stratégie, le Conseil Économique Social et Environnemental s'est mis en ordre de marche pour apporter sa contribution au débat. On ne part pas de rien, compte tenu des nombreuses réflexions qu'il y a déjà eu sur les indicateurs. Nous sommes dans la volonté de respecter la limite de 5 à 10 indicateurs au maximum, étant précisé qu'il pourrait y avoir un deuxième niveau d'indicateurs comme cela se fait aux Pays Bas.

Pouvez-vous nous expliquer le sens de votre proposition de loi ? (question d'Amandine BEGOT, journaliste)

Eva SAS, députée de l'Essonne

La proposition de loi part du constat qu'il existe des indicateurs et que l'objectif principal est de faire émerger trois ou quatre indicateurs phares, parfaitement lisibles car il y a un enjeu fort de communication et d'appropriation par l'opinion publique et par les gouvernants.

Le CESE et France Stratégie avec des acteurs et intermédiaires de la société civile ont fait dans une première étape un état des lieux afin d'engager le débat. Mais il faut une étape supplémentaire, une conférence citoyenne, afin que les citoyens français puissent s'approprier les indicateurs et le type de progrès que ces indicateurs traduisent. Il faudra aussi une appropriation par le Gouvernement qui devra en faire une forte communication. Les nouveaux indicateurs devront être publiés en même temps que le PIB afin de leur donner toute leur importance.

Florence JANY-CATRICE, économiste, professeur à Lille 1, CLERSE-CNRS

Quand je disais que la croissance n'était plus désirable, je ne me situais pas dans la perspective d'une décroissance. Mais face à la crise environnementale, sociale, à l'économie de la démesure, il devient essentiel de réfléchir à un modèle de développement qui raisonne plus en termes de qualité que de quantité.

Il faut effectivement une conférence citoyenne. Les indicateurs sont représentatifs du monde vers lequel nous voulons aller et c'est aux citoyens de définir le projet de société vers lequel ils souhaitent se diriger. Les indicateurs ne sont pas seulement techniques, ils expriment des choix politiques et de société.

Quels sont les usages des indicateurs ? Il y a des indicateurs d'alerte et de plaidoyer : l'empreinte écologique en est une bonne illustration. Mais il y a aussi des indicateurs pour accompagner et évaluer les politiques. Etant précisé qu'il conviendra peut-être aussi de définir ce que nous laisserons en dehors des comptes et de la monnaie pour éviter de tomber dans le travers d'une société quantophrénique.

Eva SAS, députée de l'Essonne

Dans cette salle, nous sommes entre gens convaincus, mais il y a encore des résistances en dehors et des personnes à convaincre. Un consensus citoyen pourrait se faire autour de trois thèmes : la question de l'environnement et du patrimoine naturel à laisser aux générations futures ; la question du patrimoine économique à laisser aux générations futures ; la question de la qualité de vie des citoyens qui englobe celle des inégalités de revenus. Cela nécessitera quelques investissements pour progresser dans la connaissance. Aujourd'hui, par exemple, on ne connaît les inégalités de revenus et l'empreinte carbone qu'avec un retard de trois ans.

Xavier TIMBEAU, Directeur de l'OFCE

La question de la qualité, de la cohérence et de la transparence des informations est tout à fait essentielle. Par exemple, en matière d'inégalité de revenus, l'information est imparfaite et pas très cohérente dans les comparaisons internationales. Il faut aller plus loin. Les informations sur la distribution des revenus doivent pouvoir être corrélées avec des informations sur l'accès à l'école, au logement, aux services publics... facilement et rapidement. Cela permettra d'alimenter les indicateurs et de construire ceux qu'on jugera les plus pertinents. C'est la notion de "données ouvertes" qui est un chantier énorme à travailler.

Damien DEMAILLY, IDDR

Il y a un point qui est très important dans le projet de loi Eva SAS qui est l'évaluation des politiques publiques passées et avenir sur la base des indicateurs de richesse qui auront été définis. C'est essentiel pour impliquer les gouvernements.

Eva SAS, députée de l'Essonne

Effectivement, s'il n'y a pas d'appropriation par le gouvernement des indicateurs qui seront choisis, ces indicateurs seront sans effet. Si le projet de loi est définitivement adopté, je demanderai que les indicateurs accompagnent le projet de Budget 2016. Il y a encore des résistances parmi les tenants du PIB, mais je reste raisonnablement optimiste : des pays étrangers ont déjà pris des initiatives sur ce sujet, la méthodologie des indicateurs est aujourd'hui robuste, les travaux de l'OCDE et d'Eurostat forment un cadre international solide et la COP21 organisée dans notre pays est une opportunité pour faire progresser les choses.

Géraldine THIRY, chercheuse en économie à l'Université catholique de Louvain

Si on regarde les exemples de l'Italie ou de la Grande Bretagne, on prend conscience que ces pays sont en avance sur la France en matière de publication et d'appropriation de leurs indicateurs : un simple clic sur google permet d'accéder facilement au tableau complet de leurs indicateurs.

Pierre-Alain MUET, *député du Rhône*

Il est absolument nécessaire d'avoir des indicateurs alternatifs en nombre réduit. Mais il ne faudrait pas pour autant oublier, dans le même temps, de continuer à corriger le PIB en y intégrant le prix de l'environnement si l'on veut changer le thermomètre de la croissance. Le modèle de développement issu de la révolution industrielle considérait que le facteur rare était le travail : le travail avait un prix et l'environnement n'en avait pas. Le vrai sujet aujourd'hui de la transition écologique est de mettre un prix à l'environnement.

Ghislaine HIERSO, *Ass Fscce des petits débrouillards*

L'important est d'avoir une approche systémique en insistant sur l'interaction de tous ces indicateurs qui visent un même objectif et de privilégier les indicateurs qui ont une histoire avec la nécessité de créer au fur et à mesure des indicateurs nouveaux.

Blaise DESBORDES, *Directeur du Développement durable CDC*

L'investissement public qui représente 15 à 20 % du PIB pourrait être un élément important à intégrer dans cette réflexion sur les indicateurs. Il y aurait sans doute une réflexion à mener avec la Caisse des Dépôts et demain l'AFD sur la quantification et la monétarisation des externalités ainsi que sur le taux d'actualisation, donc la préférence pour le présent, dans le calcul du rendement.

Clôture

Jean Launay, *député du Lot*

Nous sommes tous convaincus des limites et des insuffisances du PIB. Le constat partagé est donc de s'appuyer sur de nouveaux indicateurs qui déboucheront sur l'évaluation des politiques publiques mais aussi sur le monde que nous voulons. On n'y parviendra qu'à la condition d'instaurer une délibération de qualité permettant de progresser en intelligence collective. Et à la condition aussi que les indicateurs de mesure soient renseignés rapidement et les informations mieux corrélées entre elles.

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

"La jeunesse et l'éducation, enjeux de la transition écologique"

Mardi 7 avril 2015

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*

Il n'y a pas de sujet plus au cœur de la transition écologique que celui de la Jeunesse.

Si nous travaillons à rendre notre modèle de développement plus durable, c'est d'abord pour nos enfants qui seront les premiers concernés. Le succès de la transition écologique passe aussi nécessairement par l'éducation des jeunes à un comportement plus responsable et respectueux de l'environnement. Avec plus de 15 millions d'élèves et d'étudiants, la jeunesse, décideurs de demain, est effectivement un formidable levier pour réussir la transition écologique.

Dès 1977, l'Éducation nationale avait perçu la nécessité d'intégrer le développement durable dans le logiciel éducatif. Pourtant quarante ans après, les initiatives réussies de certains établissements scolaires, universitaires ou de grandes écoles méritent d'être renforcées, accélérées et généralisées.

A cet égard, la COP21 qui se déroulera en Seine-Saint-Denis à la fin de l'année, sera l'occasion de donner la parole aux jeunes dans ce débat essentiel. C'est pourquoi nous avons tenu aujourd'hui à inviter élèves (collège Lucie Aubrac de Vertou, école primaire et collège de Seine-Saint-Denis) et représentants d'associations étudiantes à participer au débat et à exposer leurs initiatives.

I. Quelles actions à mener dans l'Éducation nationale ?

Les élèves des écoles primaires et les collégiens de Seine-Saint-Denis ainsi que ceux du collège Lucie Aubrac de Vertou évoquent spontanément ce qu'ils font au quotidien pour l'écologie, à l'école ou à la maison : "utiliser moins d'eau", "penser à éteindre la lumière", "manger moins de viande", "je trie les déchets"... Ils parlent aussi des projets qu'ils ont montés à l'école : "on a installé une mini éolienne", "on a fait un jardin et mis des ruches", "on a fait des menus avec le cuisinier", "on a fait venir un expert pour qu'il nous parle du CO2" etc.

Najat VALLAUD-BELKACEM, *Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

L'école a effectivement un rôle à jouer pour former de futurs citoyens responsables de l'environnement.

L'école est un lieu d'initiatives. Dans la perspective de la préparation de la COP21, dans les établissements scolaires seront organisées des simulations de négociation internationale pour sensibiliser les jeunes aux enjeux du changement climatique. De même, dans les écoles, nous développons des "coins nature" pour éveiller les élèves au fonctionnement et à la préservation de la nature. Récemment encore, nous avons signé un accord avec la Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux pour que les élèves s'initient aux enjeux de la biodiversité. L'école favorise les initiatives exemplaires par l'organisation de concours, soit en direction des étudiants ("génération développement durable", concours organisé avec le magazine *La Recherche*), soit en direction des enseignants qui prennent des initiatives innovantes ("les clés de l'éducation au développement durable").

Au-delà des initiatives d'enseignants ou d'établissements motivés, nous intervenons au niveau des programmes. Prochainement, les programmes du primaire et des collèges feront une place à l'éducation au développement durable qui sera abordée transversalement dans toutes les matières. Par ailleurs, dès 2016, les "enseignements pratiques interdisciplinaires" permettront aux élèves de travailler sur un projet concret de développement durable en mélangeant plusieurs disciplines.

Enfin, dans tous les collèges et les lycées seront généralisés les éco-délégués, à la fois médiateurs de leurs camarades et "spécialistes" des questions de développement durable. Mais les élèves vont vous en parler mieux que moi...

Une éco-déléguée, collègue Lucie Aubrac

Un éco-délégué est un représentant élu qui a deux rôles principaux : il est porteur de projets en mettant en place des actions de développement durable. Nous avons, par exemple, collaboré à l'élaboration de menus et créé des affiches pense-bête en salle d'études pour aider certains collégiens. L'éco-délégué a aussi un rôle de communication en partageant les actions faites avec d'autres collèges ou lycées.

En avril, tous les magazines Jeunesse de Bayard Presse seront consacrés à la transition énergétique. Pourquoi avoir pris cette initiative ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Pascal RUFFENACH, Bayard Presse

Depuis 7 ans, tous les mois d'avril, Bayard Jeunesse et Milan consacrent leurs trente magazines à un sujet de développement durable, ce qui permet de toucher 5 millions de jeunes. Nous le faisons pour plusieurs raisons : d'abord par conviction, ensuite pour alléger la tension qui pourrait peser éventuellement sur les enfants en leur expliquant les choses, enfin pour inscrire les jeunes dans le temps en leur montrant précisément qu'une décision écologique s'inscrit dans la durée.

Nous sommes un "tiers lieu éducatif", entre la famille et l'école. Nous n'avons pas pour vocation de concurrencer l'école, nous ne visons pas l'exhaustivité. Nous mettons à disposition nos outils (nos illustrateurs, la BD, la narration) pour, de façon ludique et pédagogique, éveiller les jeunes à l'importance du développement durable.

En tant que députée de Loire-Atlantique, vous connaissez bien l'initiative menée dans ce collège de Vertou. Cette initiative est-elle trop rare ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Sophie ERRANTE, députée de Loire-Atlantique

Oui, cette initiative reste encore trop rare. C'est une initiative très positive qui renforce la maturité des élèves, leur conscience collective et les conduit à l'ouverture vers l'autre et à l'échange. Il faut insister aussi sur le fait qu'il s'agit d'une mobilisation globale non seulement des enseignants mais aussi de tout le personnel administratif et d'entretien.

Comment faire pour généraliser ce type d'expérience ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Sophie ERRANTE, députée de Loire-Atlantique

Il convient de valoriser ces expérimentations pour donner envie aux autres. Il faut faire savoir que ce sont des initiatives qui fonctionnent : il y a des projets co-construits, les jeunes s'ouvrent sur le milieu associatif, éventuellement sur une filière professionnelle future.

Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Comme je l'ai indiqué précédemment, nous prenons des mesures de généralisation (ex : la généralisation des éco-délégués) mais la motivation ne se décrète pas. Il faut donner envie aux autres établissements de s'y mettre et valoriser ces initiatives qui changent le climat scolaire. C'est l'objet des concours qui ont été mis en place.

Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée Nationale

Ce qui me plaît beaucoup dans ces différentes initiatives, c'est le concept de ville ou de territoire éducatif avec l'ouverture vers une multiplicité de partenaires. Il y a effectivement un travail important encore à faire avec les associations d'élus en particulier pour mettre en avant les expérimentations mises en place dans l'Éducation nationale et passer ainsi du prototype à la généralisation.

Mme ROBERT, conseillère d'éducation

Travailler sur le développement durable à l'école, c'est travailler sur le vivre ensemble. En prenant des initiatives et des responsabilités, les élèves se sentent bien et développent un sentiment d'appartenance et une fierté d'avoir réalisé des choses ensemble.

Emmanuel CONSTANT, *Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis*

Les communes et les départements sont amenés, du fait des obligations légales et réglementaires, à construire des établissements plus respectueux de l'environnement. Mais il leur faut aller au-delà des obligations légales en contribuant humainement et financièrement au projet éducatif autour des questions environnementales. Si je suis réticent à rendre les choses obligatoires, surtout avec des enfants et des adolescents, il convient de privilégier les projets éducatifs de territoire qui ont deux vertus : sensibiliser les jeunes à un sujet collectif très important ; et pour certains qui sont en échec scolaire ou tout au moins en difficulté, leur proposer un projet pratique, concret différent du savoir théorique habituel.

CPE, *collège Louise Michel*

Je confirme que le travail effectué autour du développement durable est très positif : c'est à la fois un facteur d'appartenance et un facteur d'amélioration de la réussite scolaire des élèves qui se sentent bien.

Sophie ERRANTE, *députée de Loire-Atlantique*

Le travail autour du développement durable est aussi l'occasion pour les élèves d'être en contact avec les associations, de découvrir ce qu'est l'engagement associatif, et de penser à de nouveaux métiers.

Donnons la parole aux associations. Qu'est-ce que le label éco-école ?
(*Amandine BEGOT, journaliste*)

Thierry LEREVEREND, *Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe*

Éco-école est un réseau de 1 800 écoles en France qui se sont engagées volontairement dans la mise en œuvre d'actions sur leur bâtiment pour participer à la vie citoyenne : tri, économie d'eau, gestion des déchets etc. L'originalité de la démarche est de s'appuyer sur la participation de tous les acteurs : collectivités locales, associations, enseignants, élèves, parents d'élèves. Il faut aujourd'hui passer à une généralisation de ce processus car le développement durable n'est pas une mode mais fait partie de notre destinée. Il convient donc de l'intégrer dans le fonctionnement de l'école et dans un espace.

Pouvez-vous nous expliquer l'objet de votre association "Les Petits Débrouillards" ?
(*Amandine BEGOT, journaliste*)

Ghislaine HIERSO, *présidente de l'association Les Petits Débrouillards*

L'association Les Petits Débrouillards est un réseau national d'éducation populaire à la science par la science. Nous sommes une fédération d'associations avec un ancrage territorial très important. Nous développons une approche écosystémique pour parler de la transition écologique, sociale et numérique. Aux Petits Débrouillards, on essaie de faire comprendre les sciences et les humanités par le jeu. Pour ce faire, nous avons des outils pédagogiques, des partenariats avec l'INSEE, l'INSERM, Albin Michel. Pour la COP21, nous avons développé un programme d'éducation à la transition écologique, sociale et numérique. Nous avons également de nombreux partenariats avec les collectivités territoriales sans qui rien ne pourrait se faire. Malheureusement, nos moyens sont trop faibles puisqu'à peine 1 % des financements du monde associatif est accordé aux associations qui oeuvrent pour le développement durable.

Est-ce parce qu'il n'y a pas assez de moyens que cela va lentement ? (*Amandine BEGOT, journaliste*)

Aurélié LORRAIN-ITTY, *conseillère auprès de la Ministre de l'Éducation*

Les moyens du Ministère de l'Éducation nationale sont consacrés à l'action pédagogique des enseignants qui demeure notre levier d'action pour agir en faveur du développement durable. Notre politique de soutien aux associations passe par l'ouverture de l'espace de l'école où les associations peuvent s'exprimer. Par exemple, en octobre sera créée "la semaine du climat" à

l'école qui sera largement ouverte à la participation des associations. Le subventionnement des associations de développement durable est le domaine par contre du Ministère de l'Écologie.

Yves BLEIN, *député du Rhône*

Une recommandation très efficace mais qui rendra impopulaire : dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, ne plus donner 50 euros/enfant aux communes qui ne font que de la garderie. Cela permettra de dégager des moyens pour des initiatives utiles.

Sophie ERRANTE, *députée de Loire-Atlantique*

Il faudrait rendre obligatoire "le projet éducatif de territoire". Ce n'est pas une question de moyens mais de travailler pour mettre tout le monde autour d'une table pour faire un projet partagé.

II. Quelle évolution nécessaire de l'enseignement supérieur ?

Comment agissez-vous pour favoriser le développement durable dans l'enseignement supérieur ? (*Amandine BEGOT, journaliste*)

Oriane CEBILE, *présidente du REFEDD*

Le REFEDD est un réseau regroupant une centaine d'associations étudiantes oeuvrant pour que les campus soient durables et que les étudiants soient engagés pour le développement durable. Nous rassemblons les étudiants, nous leur proposons des formations méthodologiques et nous portons leur voix et leurs attentes (cf la consultation nationale auprès de 10 000 étudiants que nous réalisons tous les 3 ans). Aujourd'hui, il y a encore une grande disparité entre établissements dans la mise en place de l'obligation légale d'un Plan vert et dans la construction de projets avec les associations étudiantes.

Avez-vous le sentiment que les questions de développement durable sont suffisamment prises en compte dans l'enseignement supérieur ? (*Amandine BEGOT, journaliste*)

Laurence TUBIANA, *Directrice de la Chaire Développement Durable de Sciences Po, fondatrice de l'IDDRI*

Dans les grandes écoles et les universités, il y a désormais des programmes concernant les questions de développement durable. Mais on ne peut pas dire qu'il y ait encore de cours d'environnement solides dans toutes les disciplines. Il y en a un peu dans les préparations classiques aux concours mais on est encore loin d'une situation idéale. Pourtant, les choses progressent. Il y a, par exemple une multiplication des brevets de technicien supérieur dans le domaine du développement durable. La France est en train de rattraper son retard. Mais il faut effectivement que le corps professoral se décide. Une des difficultés aussi jusqu'à présent était que les étudiants craignaient de ne pas trouver de débouchés en s'engageant dans un cursus de développement durable. Les choses sont en train d'évoluer : désormais les questions d'environnement intéressent dans les entreprises les métiers techniques, de la stratégie, de la finance. Et cela, en retour, va se refléter dans la formation.

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la responsabilité sociétale et environnementale Kedge Business School*

Dans l'enseignement supérieur, il y a des personnes convaincues et des initiatives fabuleuses. Mais le problème est que ceux qui portent ces projets n'ont généralement pas de pouvoir. Il est significatif de constater qu'à la dernière Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable il n'y avait aucun patron de grande école ou d'université.

Le point positif est que le sommet de la terre de Rio, en reconnaissant que nous avons notre part de responsabilité dans les crises économiques et environnementales, a enclenché une nouvelle dynamique. L'initiative HESI (Higher Education Sustainability Initiative) de Rio est devenue la plus grande contribution volontaire de tous les sommets de la terre.

La question centrale aujourd'hui est de changer les critères d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur par les accréditeurs pour qu'ils intègrent la dimension environnementale. C'est pourquoi nous avons élaboré un nouvel outil d'évaluation des

connaissances des étudiants sur le développement durable, à l'image du TOEFL pour l'anglais. Ce test est diffusé dans 34 pays, la moitié des questions sont identiques partout dans le monde, l'autre partie est spécifique au pays. Les questions sont validées par un comité des sages où sont présentes toutes les branches onusiennes ainsi que des réseaux académiques (ex IDDRI). 27 000 étudiants ont passé ce test, 50 000 le passeront l'année prochaine. La troisième version du test sera disponible en septembre.

Quel est le rôle du comité de la transition écologique que vous présidez ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Jean-François BALAUDÉ, *Président de l'Université Paris 10 Nanterre*

Le comité de la transition énergétique, composé des présidents d'université, se réunit régulièrement pour traiter de toutes les questions relatives aux enjeux de la transition écologique.

La transition écologique est devenue une vraie préoccupation pour les universités ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Jean-François BALAUDÉ, *Président de l'Université Paris 10 Nanterre*

Le mouvement est en marche. Les résultats du Plan Vert sont significatifs : un tiers des établissements d'enseignement supérieurs répondent au Plan vert et s'auto-évaluent. Une dizaine est prête à aller plus loin et à faire une démarche de labellisation. Pour les universités, les enjeux de la démarche pour la transition écologique sont multiples : répondre à l'attente des jeunes générations, maîtriser les coûts de l'énergie, répondre aux enjeux de recherche, et surtout promouvoir un certain modèle de société. Les initiatives qui se développent dans les universités développent les vertus du travail en collaboration entre les acteurs : étudiants, enseignants, associations, collectivités locales.

Comment faire pour aller plus vite et plus loin ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Jean-François BALAUDÉ, *Président de l'Université Paris 10 Nanterre*

Sur la question spécifique de rénovation des bâtiments, il nous faudrait plus de financement pour aller vers des bâtiments plus sobres. Pour aller plus vite et plus loin, c'est avant tout une question de motivation des présidences. Une partie de mon travail consiste à convaincre les présidents de l'intérêt de ces initiatives fortement fédératrices.

Sur le plan de la formation, un point essentiel, outre les formations aux nouveaux métiers, est de sensibiliser l'ensemble des étudiants aux enjeux du développement durable. A Nanterre, nous avons mis en place des parcours personnalisés qui toucheront 15 000 étudiants, leur permettant de se former au développement durable par le biais d'une palette de disciplines.

Laurence TUBIANA, *Directrice de la Chaire Développement Durable de Sciences Po, fondatrice de l'IDDRI*

Dans le domaine du développement durable, l'interdisciplinarité est essentielle. Pour les sciences sociales, il faut un minimum de connaissances scientifiques. Et vice et versa. La rupture des disciplines a beaucoup nui à la prise en compte de l'écosystème.

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la responsabilité sociétale et environnementale Kedge Business School*

A Kedge, le basculement a été obtenu quand on a formé les professeurs aux enjeux du développement durable et aux conséquences de leur enseignement. Le travail à faire dans l'enseignement supérieur est de préparer les basculements de société.

Laurence TUBIANA, *Directrice de la Chaire Développement Durable de Sciences Po, fondatrice de l'IDDRI*

La société est effectivement en train de basculer vers le développement durable et, comme toujours, les institutions sont un peu en retard. La Conférence de Paris sera sans doute la conférence de la bascule.

Vous avez mis en place un outil de simulation de négociation sur le climat. A quoi cela sert-il ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Delphine BLUMEREAU, *Présidente de ClimMate*

Le changement climatique est un sujet qui requiert une expertise qu'il convient de vulgariser. "Jouer" à la COP21 permet précisément de vulgariser, de comprendre l'importance de cet enjeu, de faire le lien entre le local et l'international et se rendre compte que la solution passe par une solidarité internationale. Faire comprendre aux étudiants les enjeux par une approche interdisciplinaire et internationale est le cœur de l'action de CliMate, *think and do tank* regroupant plus de 40 pays. Nous avons en particulier un projet qui s'appelle *COP in my city* qui a déjà permis de toucher 10 000 jeunes l'année dernière.

Question d'une personne dans la salle :

Une question un peu provocante : ma fille a été formée en éco-design à l'université mais il n'y a pas d'emploi dans l'éco-design, comment faire en sorte que la formation conduise à des emplois concrets ?

Jean-Christophe CARTERON, *Directeur de la responsabilité sociétale et environnementale Kedge Business School*

Il faut former des experts sur certains métiers. Mais il faut éviter "d'envoyer les jeunes sur la planète Mars". Les métiers qui vont exister dans dix ans, on ne les connaît. Par contre, il faut essayer de donner aux jeunes des compétences d'adaptation, de travail collaboratif et de développer leur capacité à regarder les choses en termes d'innovation.

Nicolas IMBERT, *Directeur de Green Cross*

Comment faire pour que la refondation vers le développement durable touche également "les métiers de la main" : boulangers, cuisiniers etc. ?

Laurence TUBIANA, *Directrice de la Chaire Développement Durable de Sciences Po, fondatrice de l'IDDRI*

Il y a déjà quelques secteurs qui commencent à bouger : le bâtiment, les producteurs agricoles, certains restaurants... Les territoires ont un rôle essentiel à jouer pour montrer la voie via certaines activités et processus collectifs : restauration collective, politique d'achats etc.

Emmanuel CONSTANT, *Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis*

On aura aussi à résoudre des contradictions. Par exemple, en matière de restauration collective et de cantines scolaires, les normes sanitaires sont telles qu'elles conduisent à passer par l'industrie alimentaire au détriment de petits producteurs locaux, à utiliser de la pâte à œufs plutôt que des œufs frais ou à privilégier une sorte de bio-industriel. Il y aura des arbitrages à faire entre normes sanitaires et normes environnementales.

M. JOLY, *cuisinier au collège Lucie Aubrac*

Au collège Lucie Aubrac, je ne travaille qu'avec des produits frais en suivant une méthodologie sanitaire et nos produits bio – nous utilisons 36 % de produits bio - ne sont pas industriels, ils viennent des producteurs locaux et sans emballage.

Un élève

A la cantine, on a un repas végétarien chaque mois et des fruits de saison tous les jours !

Clôture

Sandrine MAZETIER, *Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale*

Je suis émerveillée par tout ce que ces jeunes font et je leur dis bravo ! ainsi qu'à celles et ceux qui les encadrent. Claude Bartolone rappelait en introduction que la première circulaire sur le développement durable dans l'enseignement datait de 1977. S'il y a encore des résistances de l'institution, sans doute faudra-t-il trouver des *boosters* pour valoriser le parcours des enseignants qui prennent des initiatives et montent des projets. Je retiens aussi que la question du développement durable soulève moins la question des moyens que celles des usages des établissements scolaires. Quant aux moyens, mon collègue Yves Blein a évoqué la possibilité d'un levier intéressant qui est celui des ateliers concernant l'aménagement des rythmes scolaires.

Merci encore de votre participation si nombreuse qui atteste que le développement durable est décidément un sujet fédérateur.

(applaudissements)

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

"Les villes de demain"

Mardi 5 mai 2015

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*

Les villes sont un levier essentiel pour accélérer et réussir la transition écologique. Les zones urbaines, qui accueillent plus de la moitié de la population mondiale, les deux tiers à l'horizon 2050, sont en effet responsables de 70 % des émissions de gaz à effet de serre.

Les villes sont confrontées à de multiples problématiques en matière de développement urbain durable : problématique de la mobilité avec la voiture qui est aujourd'hui le mode de transport majoritaire, problématique de la pollution de l'air et du traitement des déchets, problématique du logement et tout particulièrement de l'efficacité énergétique du parc bâti, problématique du bien-être social des populations etc.

S'il n'y a pas de solutions toutes faites, il y a des axes à travailler pour que les villes réussissent leur mutation écologique :

Il faudra décloisonner les disciplines pour que la politique urbaine de demain intègre toutes les problématiques de façon transversale et cohérente. Il conviendra aussi que les maires aient un rôle plus important dans la définition des politiques environnementales et que, sur ce sujet, s'opère une meilleure articulation entre pouvoirs nationaux et pouvoirs locaux. L'échange de bonnes pratiques entre villes devra être favorisé. Enfin, il faudra veiller à mettre le citoyen au cœur du dispositif pour qu'il participe activement à la construction de la ville de demain.

A quoi rassemblera la ville de demain ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*

La ville de demain sera une ville de mobilité mais une mobilité plus respectueuse de la santé publique, une mobilité qui reposera sur des moyens de transport non polluants et sur l'autopartage. L'espace public est une denrée rare dans les villes très denses comme Paris. La ville de demain réinventera les usages de l'espace public qui sont des lieux de partage et de rencontres. Dans la ville de demain, il faudra repenser l'habitat et définir de nouvelles façons d'habiter. Enfin, la ville de demain fera une place importante à la nature qui ne sera pas confinée dans des parcs et jardins clôturés.

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver*

Dans la ville de demain, les habitants disposeront davantage de temps libre car ils ne perdront plus de temps dans les embouteillages et les transports. La vie y sera plus saine car les déchets solides, liquides et les émissions de dioxyde de carbone seront systématiquement éliminés. A Vancouver, l'objectif est de parvenir à 100 % d'énergies renouvelables. Les cultures créatrices de liens seront favorisées et promues. Enfin, la transition écologique créera des occasions économiques. A Vancouver, la plupart des emplois sont désormais dans le tertiaire, l'économie verte et celle de la création.

Pour les villes du sud, les problématiques sont-elles différentes ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Anne PAUGAM, *Directrice générale de l'Agence Française de Développement*

L'enjeu du développement durable est encore plus crucial pour les villes du sud qui sont confrontées à un défi démographique considérable. Dans ce contexte de concentration croissante de population, le défi climatique prend également une ampleur inégalée à la fois parce que les villes participent à des émissions croissantes de gaz à effet de serre mais aussi parce que

certaines grandes villes deviennent vulnérables aux conséquences du changement climatique (pluies, érosions côtières...) aggravées par la faiblesse des infrastructures.

Mais les villes du Sud sont aussi particulièrement innovantes en matière de développement durable comme le montre la ville de Medellin qui a investi beaucoup en matière de transport. Elles ont besoin qu'on les prenne pour de vrais acteurs, qu'on les aide à augmenter leur capacité à accéder aux financements et qu'on leur apporte une aide en expertise.

I. La ville, on y vit

Comment faire du logement propre et peu cher dans une grande ville ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Gregor ROBERTSON, Maire de Vancouver

La question du logement dans une grande ville dense et attractive est très difficile à résoudre. Les revenus moyens et bas ont beaucoup de mal à rester en ville et on ne peut pas non plus construire des tours partout sans susciter d'opposition d'une partie de la population. A Vancouver, dans les quartiers où il n'y a pas de tours, nous travaillons à améliorer la densité mais d'une façon qui ne soit pas trop agressive. Le centre ville par contre est très densément peuplé avec des tours. Il y a un équilibre difficile à trouver. Si je vais trop loin dans la densité, je perds mon poste, si je ne crée pas suffisamment de logements, il n'y aura plus de jeunes dans la ville.

Anne HIDALGO, Maire de Paris

Paris est une ville très dense, ancienne avec des règles de protection patrimoniale et architecturale compliquées et avec un parc ancien à adapter aux nouvelles normes énergétiques. Pourtant, on construit à Paris avec un volontarisme fort, particulièrement en matière de logement social. Le taux de logement social qui était de 12 % en 2011 est passé à 20 % en 2014 et l'objectif est d'atteindre 30 % à l'horizon 2030. Au cours de la mandature, c'est 3,5 milliards qui sera investi dans le logement social dont 1 milliard dans la rénovation thermique du bâti social existant.

Comme on ne peut construire partout, on construit "la ville sur la ville" : on travaille sur des surélévations, sur la transformation de bâtiments anciens et celle de bureaux vides du centre de Paris en logements. C'est une transformation délicate mais nécessaire si on veut conserver de la mixité sociale à Paris

Vous avez fait de la géothermie à Arcueil, pouvez-vous nous expliquer cela ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Daniel BREUILLER, Maire d'Arcueil

Arcueil, petite ville de 20 000 habitants, comporte 47 % de logements sociaux. Les enjeux climatiques frappent plus durement les populations les plus modestes. Pour certains logements sociaux, le montant des charges est supérieur à celui du loyer. Nous avons donc décidé de faire de la géothermie à la fois pour limiter nos émissions de CO2 et pour que les habitants bénéficient d'une énergie bon marché.

Pour lutter contre la précarité énergétique, la solution passe-t-elle par l'action des communes ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Anne BRINGAULT, Coordinatrice au Réseau Action Climat et CLER

Des bâtiments économes en énergie, c'est un enjeu très important pour les 11 millions de personnes souffrant de précarité énergétique en France. Des solutions techniques comme des outils financiers existent pour isoler les bâtiments. Mais aujourd'hui la question du financement de l'accompagnement (les plates-formes de rénovation énergétique prévues par la loi sur la transition énergétique et les conseillers info énergie) n'est pas tranchée. Quant à l'isolation des bâtiments publics, les PME locales sont aujourd'hui trop souvent exclues des appels d'offres.

De grandes villes commencent à s'engager sur un 100 % d'énergies renouvelables (Vancouver, Genève, Sydney...). Ce qui signifie, pour ces villes-là, une réduction de leurs consommations énergétiques, le développement de leur propre production d'énergies renouvelables (solaire, géothermie) et un approvisionnement en énergies renouvelables complémentaires en provenance des territoires ruraux.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*

La Ville de Paris est très engagée dans les énergies renouvelables : le solaire, la géothermie, mais aussi l'énergie produite par l'utilisation des égouts. En dépit de contraintes fortes, l'importance du bâti ancien et la très forte densité de l'habitat, le 100 % renouvelable est un objectif à atteindre pour Paris.

Pierre-André de CHALENDAR, *PDG de Saint-Gobain*

La meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas. Et pour atteindre l'objectif du 100 % renouvelable, il faut d'abord consommer le moins possible d'énergie. Aujourd'hui, on sait faire techniquement des bâtiments économes en énergie : un bâtiment RT 2012 réduit la consommation de chauffage par 5, un vitrage performant est plus efficace en terme d'isolation qu'un mur.

Le problème, c'est la rénovation des bâtiments anciens. Aujourd'hui, 40 % encore des travaux de rénovation sont réalisés sans se préoccuper des économies d'énergie. Pourtant la rénovation énergétique est fondamentale car c'est à la fois un gisement d'emplois et un moyen efficace de réduction de la facture énergétique. La loi sur la transition énergétique permettra des avancées sur ce sujet.

Désormais, grâce à M. Ban-Ki-moon, les entreprises sont invitées aux discussions sur les enjeux climatiques et s'affirment aussi comme des acteurs pouvant apporter des solutions. Les entreprises françaises sont d'ailleurs très en pointe sur le sujet de l'habitat économe en énergie et confortable.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*

Sur le parc de bâtiments de la Ville de Paris, on atteindra le 100 % renouvelable au cours du présent mandat. A titre d'exemple, un immeuble entier de logements sociaux est aujourd'hui chauffé grâce à la récupération de chaleur provenant d'ordinateurs et transportée par fibre optique avec une facture énergétique quasiment réduite à zéro.

M. Ban-Ki-moon a également pris des initiatives fortes pour faire des villes des acteurs proactifs dans le débat sur le climat. A la COP 21, 1 000 maires du monde entier seront présents et une *City Day* sera organisée pendant cette conférence.

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver*

Beaucoup des technologies vertes et de solutions qui sont mises en œuvre dans les mega villes peuvent être appliquées dans les villes petites et moyennes. Il est important que les bonnes pratiques et les idées des villes s'échangent entre elles afin d'avancer plus vite dans la voie de la transition énergétique. De même, il est nécessaire que des villes prospères comme Vancouver et Paris mettent leur savoir faire au bénéfice des villes du sud pour que ces dernières s'adaptent au changement climatique.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*

Capitale européenne des *start-up*, Paris est engagée dans la notion de "ville intelligente". La connexion des réseaux et des informations pour la gestion du stationnement, des transports, de l'énergie, etc. est un support essentiel pour progresser vers la ville écologique.

Le nombre de SDF augmente dans certaines grandes villes. Quelles solutions pour essayer de résoudre ce phénomène ? (Jean-Luc FESSARD, journaliste)

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver*

A Vancouver, nous avons noué des partenariats avec les gouvernements provincial et fédéral. Au niveau local, les travailleurs sociaux travaillent main dans la main avec les experts qui peuvent les aider, notamment en matière de santé mentale. Nous essayons de résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les SDF individuellement. Cela prend beaucoup de temps et d'argent mais c'est préférable et finalement moins coûteux que les politiques répressives.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*

Paris, comme d'autres villes refuges, est confrontée à un afflux de migrants et de populations en grande fragilité. 30 000 personnes dont 16 000 enfants sont accueillies tous les jours par le Samu social dans des hôtels ou des hébergements d'urgence. Paris et la Seine-Saint-Denis sont les deux départements qui accueillent le plus de mineurs isolés étrangers. C'est aujourd'hui un sujet très lourd qui doit être traité à l'échelon européen pour une répartition de l'accueil et de l'accompagnement de ces populations.

Daniel BREUILLER, *Maire d'Arcueil*

Aujourd'hui, les départements paient très cher des nuitées d'hôtel qui ne sont pas des solutions acceptables pour les familles. Il faut prendre conscience aussi que si on n'améliore pas notre empreinte carbone, les réfugiés climatiques seront de plus en plus nombreux.

Que faudrait-il améliorer pour que la commande publique favorise la transition écologique ? (*Amandine BEGOT, journaliste*)

Estelle FORGET, *Fondatrice d'Ergapolis*

Ergapolis est née d'un constat : aujourd'hui, ceux qui pensent la ville réfléchissent de manière cloisonnée, chacun travaillant dans sa zone propre d'expertise. Ergapolis se veut au contraire une démarche de transversalité. Elle associe de jeunes diplômés d'horizons complémentaires (architectes, urbanistes, ingénieurs, sociologues...) afin de réfléchir de façon transversale, avec des professionnels et des élus, à des projets concrets d'aménagement urbain de collectivités. Cette démarche qui prend la forme d'un concours entre équipes pluridisciplinaires, aboutit à des projets durables innovants et systémiques. Cinq projets concrets ont été réalisés (Bagnolet, Clichy-sous-Bois et Montfermeil etc.). Mais aujourd'hui, la commande publique est encore trop cloisonnée pour favoriser et intégrer la ville durable.

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*

Ce type de démarche est lancée actuellement sur Paris avec un appel à projets innovants sur 24 sites parisiens. Cet appel à projets est un concours à dimension internationale. La question qui est posée pour chacun des sites, c'est l'innovation sous toutes ses formes : environnementale, technologique et sociale.

Pierre-André de CHALENDAR, *PDG de Saint-Gobain*

Dans le domaine de la construction, la révolution numérique fera sauter toutes les barrières en décloisonnant les différents acteurs : architectes, bureaux d'études, constructeurs, etc.

II. La ville, on y travaille

Vous avez fait de la lutte contre la pollution de l'air une de vos priorités. Des mesures ont été prises comportant des interdictions progressives de véhicules polluants à Paris. Ces mesures sont-elles tenables ? (*Amandine BEGOT, journaliste*)

Anne HIDALGO, *Maire de Paris*

Ces mesures sont tenables parce que la santé publique ne se négocie pas. Les niveaux de pollution sont aujourd'hui tels qu'ils font peser des risques graves sur la santé. Trop longtemps en France, on a privilégié le diesel dont la nocivité des particules fines n'est plus à démontrer.

Deux types de mesures ont été prises : interdiction des véhicules les plus polluants dans Paris dès 2015, notamment les camions et les autocars les plus polluants ; un pastillage des véhicules selon leur degré de pollution afin de décider quels véhicules pourront circuler dans la zone ou pas.

Des mesures incitatives (aide de l'Etat ainsi qu'une aide spécifique de la Ville de Paris) ont été mises en place pour accompagner les propriétaires de véhicules diesel anciens vers des véhicules propres. Par ailleurs, un travail très poussé a été fait avec les professionnels de Rungis, le ventre de Paris, pour accélérer la transition écologique de leurs véhicules.

Nous allons utiliser le levier de la commande publique pour renouveler notre flotte automobile par des véhicules propres. Nous travaillons d'ailleurs à la première commande publique groupée Paris-Rome-Bruxelles sur des véhicules utilitaires pour contribuer à créer un marché des véhicules électriques ou hybrides non diesel.

Pour lutter contre les pics de pollution, nous avons proposé l'automatisme de la circulation alternée dès le dépassement des seuils de pollution mesurés par Aiparif. Cette proposition n'a pas été retenue, néanmoins nous avons obtenu que le collège d'experts statue plus rapidement sur les mesures à prendre.

Daniel BREUILLER, *Maire d'Arcueil*

La santé publique effectivement ne se négocie pas. A Arcueil, un enfant sur deux souffre d'asthme. Selon Cancer Campus, la moitié des nouveaux cancers ont une origine environnementale. Pour lutter contre la pollution de l'air, il faut donc travailler ensemble avec la Métropole pour définir des processus logistiques forcément complexes, lutter contre l'étalement urbain, développer les transports collectifs, développer un Vélib' métropolitain, prendre conscience qu'on peut marcher plus (à Arcueil, une voiture sur deux fait un trajet intra-muros)... et prendre toutes les mesures qui permettent de "dédiatiser" la mobilité.

Gregor ROBERTSON, *Maire de Vancouver*

Si nous voulons atteindre le 100 % renouvelable, il ne faut plus autoriser les voitures polluantes qui fonctionnent avec des énergies fossiles. Lorsqu'on donne la possibilité aux habitants d'opter pour d'autres moyens de mobilité (covoiturage, transports collectifs, pistes cyclables...), en général ils font les bons choix. A Vancouver, l'utilisation des véhicules diminue de 1 % chaque année et le phénomène s'amplifie. Les percées technologiques, notamment en matière de batteries et de véhicules électriques, permettent d'espérer des avancées. Et dans ce domaine, il est essentiel de nouer un partenariat avec le gouvernement fédéral afin de mettre en place des incitations pour accompagner les changements nécessaires.

Teresa RIBERA, *Directrice de l'IDDRI, ancienne Secrétaire d'Etat aux changements climatiques (Espagne)*

Quelques observations sur la transition écologique de nos villes :

S'il y a des solutions qui méritent d'être diffusées, il n'y a pas de modèle standard qui marche. Toutes les villes ont leur propre histoire et doivent définir la gouvernance de cette transition fondamentale.

Gérer l'avenir durable de la ville, c'est aussi compter différemment et intégrer la dimension temporelle des décisions : c'est par exemple comptabiliser le prix de la mobilité, le prix du temps, etc.

La révolution du numérique va bouleverser les schémas de mobilité dans et autour des villes comme on le voit déjà avec le travail à la maison, l'économie de partage etc.

Enfin, la transition écologique ne peut être envisagée comme une question purement locale puisque son empreinte et ses conséquences dépassent le périmètre strict de la ville.

Emmanuel FRANCOIS, *Smart Buildings Alliance*

Smart Buildings Alliance est une association qui a pour vocation d'accompagner l'industrie du bâtiment sur la voie du numérique. Avec le numérique, on passe d'une vision en silos à une vision transverse qui va bouleverser les modes économiques et les comportements de demain en plaçant l'utilisateur connecté au centre de la ville. C'est une formidable opportunité à saisir. Il faudrait rendre obligatoire la connexion des bâtiments et des véhicules.

Danielle NOCHER, *Valeurs vertes*

Anne HIDALGO a dit que "la ville se construisait sur la ville". Réussir la transition écologique des villes, c'est aussi respecter leur histoire et leur âme.

Valérie LASEK, *Institut pour la Ville durable*

Je voudrais juste mentionner le lancement prochain de l'Institut de la Ville durable dédié à la ville de demain qui aura pour vocation de faire travailler ensemble tous les acteurs concernés selon une approche transverse et systémique sur l'avenir de nos villes.

III. La ville, on y vit

Comment réduire la production des déchets dans la ville ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Anne HIDALGO, Maire de Paris

Réduire la production de déchets, c'est travailler sur toute la chaîne alimentaire, du secteur agroalimentaire jusqu'aux comportements des citoyens avec la mise en place du tri. C'est aussi favoriser l'économie circulaire qui est une économie de la réutilisation, du moindre impact sur l'environnement, et du partage. Avec la Métropole du Grand Paris et d'autres villes, nous avons lancé, en cette année de COP 21, les états généraux de l'économie circulaire. Aujourd'hui, l'économie circulaire, c'est 10 % des emplois à Paris.

Peut-on développer une agriculture en ville ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Gregor ROBERTSON, Maire de Vancouver

Nous avons effectivement développé une agriculture urbaine à partir de la création de *jardins communautaires*. Nous avons aussi créé des *cuisines communautaires* pour inciter les gens à manger mieux et local. Ce sont des initiatives qui ont beaucoup de succès.

Concernant le traitement des déchets, nous avons introduit l'idée de *poubelles vertes* pour recueillir les restes organiques. L'objectif est de valoriser tous les déchets pour moins incinérer. Aujourd'hui 70 % de nos déchets évitent l'incinération et l'objectif est d'atteindre un taux de 80 % à l'horizon 2020.

Claire ROUMET, Directrice générale Energy Cities

Aujourd'hui, beaucoup de villes à travers le monde sont sur des trajectoires de sortie du carbone. La sortie de l'économie du carbone n'est plus seulement l'objectif de la ville de demain mais une histoire qui s'écrit au présent.

Une étude réalisée auprès de citoyens de villes européennes sur leur vision de la ville à l'horizon 2050 montre qu'ils souhaitent une ville *children proved*, une ville sans voitures que les enfants peuvent expérimenter par eux-mêmes.

Clôture

Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée Nationale

Comme beaucoup l'ont souligné, la ville se construit d'ores et déjà aujourd'hui. Accompagner la transition écologique de la ville est un véritable projet de société qui nécessite dès maintenant un engagement public fort si l'on veut éviter l'effet *splash* de la main invisible, c'est-à-dire la montée des prix dans la ville et le renvoi à la périphérie des plus pauvres avec toutes les conséquences environnementales, sociales et politiques que cela pose. On l'a bien vu aujourd'hui, au travers de la question environnementale de la ville, ce sont aussi les questions du logement, de la mixité sociale et du vivre ensemble qui sont posées. Et c'est une nouvelle fois la République qui est interrogée.

(applaudissements)

Les Mardis de l'Avenir, la transition écologique en débat.

"Promouvoir la culture de la transition écologique"

Mardi 2 juin 2015

Ouverture

Claude BARTOLONE, *Président de l'Assemblée Nationale*

La transition écologique s'apparente à une révolution culturelle. Il s'agit de changer nos comportements de tous les jours et nos modes de vie.

A ce titre, le monde culturel, autant que les médias, jouent un rôle essentiel dans la pensée collective et l'éveil des consciences à l'écologie. La transition écologique a besoin de figures emblématiques, spirituelles et intellectuelles.

Quel peut être le rôle des artistes pour faciliter la transition écologique ? Quelle est la responsabilité des médias ? Sauront-ils notamment dépasser l'urgence médiatique qui règne dans notre société ?

L'enjeu est essentiel. Si, jadis, la culture était pour certains ce qui permettait de distinguer l'homme de la Nature, désormais dans l'urgence écologique actuelle, elle doit être ce qui lui permet de s'en rapprocher.

Quels liens entre la culture et la transition écologique ?

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe*

Le problème est que l'humanité a une perception de la nature comme étant étrangère à elle-même. Cette dualité que l'homme a introduite le conduit à considérer la nature sous l'angle de l'accaparement, de la domination et de la prédation.

L'agriculture dite moderne, au lieu de coopérer avec la vie, considère la terre comme un substrat dans lequel, grâce à des substances chimiques, on va faire pousser ce qui va servir à nous alimenter. Mais ce faisant, on empoisonne la terre et notre alimentation. On est dans une aberration totale. La rupture du lien terre-végétal-animal-être humain a des conséquences néfastes sur notre santé, nos comportements et la société globale.

Aujourd'hui, il faut que l'être humain s'interroge profondément sur lui-même puisqu'il est à la source du problème, sur sa responsabilité et sur le rôle qu'il doit jouer pour coopérer avec la vie.

Aurélié FILIPPETTI, *ancienne Ministre de la Culture et de la Communication, députée de Moselle*

Il y a des lignes de confluence entre l'écologie et la culture. L'art est une interrogation sur la vie et cette interrogation revêt encore plus d'acuité quand on sait que le monde qui nous entoure est fini. Le regard interrogatif de l'artiste conduit à une forme d'humilité : si nous détruisons toutes les ressources naturelles, au fond c'est nous-mêmes que nous détruirons, pas la terre.

Les artistes n'ont pas à subir d'injonction pour défendre l'écologie – ils peuvent le faire bien entendu s'ils en ont envie – ils ont juste à déposer un regard sur le monde qui nous invite nous-mêmes à mieux regarder le monde et l'autre.

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture*

Comment la culture permet-elle aux gens d'aborder l'écologie ? C'est, selon moi, la question à laquelle nous invite le lien qui est posé entre culture et écologie.

Si l'on apprenait aux enfants, et aux adultes aussi, une culture vivante, nécessaire, indispensable pour vivre, ils pourraient aborder le monde d'une autre manière. A partir de là, on apprendrait à mieux comprendre l'autre, à le respecter et, par voie de conséquence, à comprendre la vie et la nature.

Qui veut être ambassadeur de la culture peut l'être, mais ce n'est pas un parti politique, et l'écologie appartient à tout le monde.

L'implication du monde artistique

Fally IPUPA, *chanteur, musicien, danseur-chorégraphe congolais*

Etre un artiste m'a permis de sensibiliser les citoyens, de secouer les hommes politiques et de faire passer des messages pour faire progresser les investissements dans l'agriculture en Afrique et lutter ainsi contre la faim. Je ne suis pas obligé de le faire mais je pense que chacun doit apporter un petit quelque chose pour changer le monde.

Pierre RABHI, *agriculteur, écrivain, philosophe*

La situation actuelle relève d'une stratégie néfaste qui a fait des paysans africains des producteurs de denrées exportables au détriment de la culture vivrière. Cette agriculture exportatrice ne peut se faire qu'à partir d'engrais chimiques qui plongent l'agriculteur africain dans un processus d'endettement. Et au final, on aboutit à une situation terrible d'appauvrissement.

Au Burkina-Faso, nous avons créé un premier centre d'agroécologie pour développer une agriculture écologique renouant avec le principe "rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme" permettant au paysan de produire en quantité, de préserver les sols tout en se libérant.

Pouvez-vous nous dire ce qu'est Art of Change 21 ? (*Amandine BEGOT, journaliste*)

Alice AUDOUIN, *Fondatrice et présidente de Art of Change 21*

Art of change 21 est un collectif de 21 personnes réunissant trois types d'acteurs qui sont des accélérateurs du changement : des artistes internationaux, des entrepreneurs sociaux et des jeunes qui se mobilisent de façon collaborative sur la question du climat dans le cadre de la COP 21.

Le réchauffement climatique n'est pas une cause, c'est un fait auquel nous sommes tous confrontés. L'idée de notre collectif est qu'on ne peut passer à une société post carbone sans culture. On peut dire que la COP 21 "sera culturelle ou ne sera pas" parce qu'il n'y a que la culture pour diffuser de nouvelles valeurs, de nouvelles représentations aux autres et au monde qui sont nécessaires pour réussir la transition écologique.

Didier SAULNIER, *Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015*

Les artistes peuvent nous aider à voir le monde autrement. Dans un contexte où les gens ne veulent pas voir ce qui est en train de se passer avec le dérèglement climatique et ses conséquences géopolitiques (réfugiés climatique, guerre en Syrie, printemps arabe...) et face à l'urgence d'agir, nous avons fait appel à des artistes du monde entier pour incarner non seulement la gravité de la situation mais aussi comment nous pouvons agir. L'objectif est de réaliser une sorte de *soft power* afin d'influencer le cours des choses et la COP21.

L'originalité de notre démarche est à la fois de lier les enjeux clés de la Conférence sur le climat et ceux du rapport Nord-Sud. Chaque artiste devra réaliser, en plus de son projet dans l'espace public, une œuvre qui sera vendue aux enchères au profit d'une action concrète à réaliser dans un pays du Sud.

Quel rôle des médias ?

Les questions environnementales occupent 4 % du temps des JT. C'est trop peu ? (*Amandine BEGOT, journaliste*)

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1*

Ce sera toujours trop peu. Mais il est temps aujourd'hui de sortir du discours de la culpabilisation des médias. Les médias ont effectivement un rôle à jouer : alerter et montrer la souffrance mais aussi montrer pédagogiquement ce qui marche et être enthousiasmant. Par exemple, pour la COP21, nous avons réalisé 18 pages de reportage avec notamment un document

"des solutions pour le climat" qui recense des initiatives positives à travers le monde. Il faut montrer aussi que beaucoup d'entreprises ont pris conscience de la nécessité de se transformer.

Didier Saulnier montre à l'assemblée la lampe solaire Little Sun de l'artiste Olafur Eliasson

Didier SAULNIER, *Fondateur d'Artists 4 Paris Climate 2015*

Pour rejoindre les initiatives positives qui viennent d'être évoquées, la lampe solaire créée par l'artiste Olafur Eliasson est distribuée à prix modique dans les pays du Sud pour toute Little Sun achetée dans les pays du Nord. Nos projets ont besoin d'être financés par des entreprises.

Pierre BERGÉ, *Président de la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent et Grand Mécène des Arts et de la Culture*

On ne peut pas accuser les médias de tout. Quant au rôle des artistes – la question posée était celle de la culture et non des artistes – je rejoins ce qui vient d'être dit sur les artistes qui nous font "voir le monde" et qui "changent la vie". Par contre, c'est tirer l'écologie un peu loin que de lui attribuer l'origine du printemps arabe.

Hervé KEMPF, *rédacteur en chef de Reporterre*

Le mode de propriété des médias, qui sont tous possédés par des actionnaires (banquiers, industriels du luxe, opérateurs télécom...) partisans d'une vision néolibérale, et leur mode de fonctionnement économique reposant sur la publicité qui incite à consommer toujours plus vont à l'encontre de la sobriété heureuse dont parlait Pierre Rabhi et de la nécessité de réduire nos consommations d'énergie.

Nicolas CHARBONNEAU, *Directeur adjoint de l'information de TF1*

C'est une vision très caricaturale des choses. Oui, les médias privés sont financés par la publicité. Mais tous les médias ne défendent pas une vision néolibérale et leur contenu n'est certainement pas dicté par leurs actionnaires.

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme*

L'écologie défend une vision globale parce que tout est lié : l'immigration est de plus en plus une question de réfugiés climatiques, de nombreuses guerres s'expliquent par des problèmes de partage des ressources, le fonctionnement économique recherchant le profit immédiat privilégie le court terme, etc. Les médias sont le reflet de la société telle qu'elle fonctionne aujourd'hui : le temps long n'existe pas, une information chasse l'autre. Ce n'est pas propre aux médias privés, c'est un phénomène que l'on rencontre aussi dans les médias de service public qui privilégient l'instant à la réflexion de fond.

La question fondamentale alors est celle de l'éducation des jeunes qui doivent apprendre à gérer et à trier dans la masse d'informations. L'information est accessible mais il faut savoir la chercher.

Aurélié FILIPPETTI, *ancienne Ministre de la Culture et de la Communication, députée de Moselle*

Les lobbys s'exercent dans les médias par des biais qui finalement sont les mêmes que ceux qui agissent dans la société. A cet égard, les journalistes ne sont pas plus influencés que ne le sont la grande majorité des Français ou des décideurs. Le risque peut être aussi inversement l'excès de récupération de thématiques écologiques par les journalistes et par les politiques. Il est facile de s'acheter une bonne conscience verte par quelques opérations de communication. Le rôle des journalistes est aussi de montrer et de décrypter l'envers du décor mais il appartient à tout le monde d'être vigilant.

Quel est le regard du grand public sur les questions écologiques ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Daniel BOY, *Directeur de recherche au CEVIPOF, Maître de conférences à Sciences Po*

Il y a de bonnes et de mauvaises nouvelles. Parmi les mauvaises nouvelles, on constate que le réchauffement climatique n'est pas la première préoccupation des Français et qu'il y a un déficit de connaissance qui peut aussi expliquer le déficit d'intérêt. La bonne nouvelle est que l'opinion publique peut se mobiliser sur des sujets écologiques. La préoccupation pour le réchauffement climatique a atteint son pic en 2009 après le film d'Al Gore, la Fondation Hulot, le Grenelle de l'environnement, etc. Mais elle a considérablement chuté après l'échec de Copenhague. Tout se passe comme si la démobilisation politique (l'échec du politique à Copenhague) entraînait une démobilisation du public : "pourquoi moi je devrais faire quelque chose si les politiques n'en sont pas capables ?"

Barbara POMPILI, *Secrétaire de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, co-présidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, Députée de la Somme*

C'est pourquoi les médias, comme les politiques, ont un rôle à jouer pour éviter le désarroi et montrer qu'on peut agir. Si l'on met en scène l'incapacité du politique à se saisir des questions écologiques, les gens vont se sentir écrasés par l'ampleur du défi et perdre confiance dans leur capacité propre à être acteur de l'écologie.

Alice AUDOUIN, *Fondatrice et présidente de Art of Change 21*

Pour canaliser le sentiment d'impuissance, il faut agir. Pour agir, les artistes ont aussi un rôle à jouer en proposant des actions participatives, attrayantes et créatives.

Didier ASCHER, *Directeur des publications - Actu environnement*

Effectivement l'opinion publique est fluctuante et sensible à l'échec. Avec Copenhague et la crise économique, l'écologie est redevenue dans l'action et le discours politique un gadget de riches qui impose des normes tatillonnes. Ce qui renvoie à la responsabilité des politiques.

Pour accompagner la mutation du tissu économique, il faut aussi, c'est le rôle du politique, une réglementation stable et cohérente. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec la remise en cause de mesures antérieures. Les médias ne font que relayer l'information. Quand les informations vont dans tous les sens, il ne peut pas y avoir de culture de la transition écologique car le grand public, comme les entreprises, sont désarçonnés.

Hervé KEMPF, *rédacteur en chef de Reporterre*

Une large partie des politiques sont dans une logique néolibérale : choc de simplification, diminution voire suppression de la taxe sur les activités polluantes, suppression de l'écotaxe... L'exemple des éoliennes est significatif : en France, le développement des éoliennes s'est fait avec de grandes entreprises et les gens les ressentent comme un désagrément non compensé par un intérêt collectif. En Allemagne ou au Danemark, les éoliennes sont acceptées parce que les investissements sont réalisés par des coopératives et la rente récupérée par la communauté.

La météo permet-elle de parler d'écologie ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Fanny AGOSTINI, *journaliste présentatrice météo BFM TV*

Dans une chaîne d'information en continu centrée sur l'information instantanée, il n'est pas toujours facile de faire de la pédagogie. Pourtant, nous avons réussi à mettre en place des programmes courts, ludiques, permettant d'aborder des questions centrales comme "pourquoi quelques degrés en plus, c'est un bouleversement énorme ?", "quelle différence entre climat et météo ?" etc. On continue à la rentrée avec un rendez-vous hebdomadaire. Au fond, la météo est un bon moyen pédagogique parce que c'est un rendez-vous qui parle au gens et qu'ils regardent.

Aujourd'hui, les enfants sont-ils mieux informés que nous des questions écologiques ? (Amandine BEGOT, journaliste)

Olivier GASSELIN, *Rédacteur en chef adjoint de Mon Quotidien*

Mon Quotidien existe depuis vingt ans et depuis l'origine, l'écologie est le sujet n° 1 des lecteurs. Le 20 juin, par exemple, nous allons sortir un numéro spécial sur les initiatives positives à dominante environnement. L'éducation des enfants à l'écologie est fondamentale car c'est par eux que le message passe dans les familles et ce sont eux surtout qui seront les citoyens et les décideurs de demain. L'éveil à la conscience écologique se fait de façon ludique par des histoires, par le biais de héros auxquels les enfants peuvent s'identifier etc.. Les enfants sont aussi des acteurs : nous avons des lecteurs qui deviennent rédacteurs en chef d'un jour. Récemment 200 ados parmi nos lecteurs se sont mobilisés pour simuler les négociations à la COP21.

Clôture

David HABIB, *Vice-Président de l'Assemblée Nationale*

Beaucoup de choses très importantes ont été dites ce soir, notamment sur l'éducation, le rôle du politique, Copenhague... Je voudrais juste apporter une observation complémentaire : j'ai été pendant 19 ans maire d'une ville où il y a plus de 65 % de logements sociaux, où le nombre de familles monoparentales est le plus élevé du département, où nous étions obligés de mettre en place un dispositif pour permettre aux enfants de manger équilibré dans les restaurants scolaires ; si la transition écologique est une nécessité, il n'est malheureusement pas toujours simple au politique de parler de responsabilité environnementale quand les priorités des administrés sont celles de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Je tiens à remercier les grands témoins que nous avons pu entendre : Pierre Rabhi, Pierre Bergé... et vous tous pour votre participation si active.

(applaudissements)